



ENERGIES RENOUVELABLES, NUMÉRISATION, HABITAT...

LES NOUVEAUTÉS DU PLF 2026

Page 5

LE JEUNE

N° 8314 MARDI 14 OCTOBRE 2025

PLUS DE 2 600 DÉCÈS
DEPUIS JANVIER

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Ces routes
meurtrières

Page 6

FACE AUX DÉFIS EXIGÉS PAR SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

TEBBOUNE VEUT UNE JUSTICE FORTE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la révision en profondeur de l'arsenal juridique national a pour objectif de consacrer les droits et libertés des citoyens, tout en consolidant les acquis en matière de droits de l'homme et en adaptant la législation aux mutations économiques et technologiques que connaît le pays.

Page 3



FRAUDE SUR LES MÉDICAMENTS

Opter pour
l'ordonnance digitale

Page 2

SONATRACH - MIDAD ENERGY

Signature d'un
contrat de 5,4
milliards de dollars

Page 4

QUALIFICATIONS MONDIAL : ALGÉRIE - OUGANDA

Les Verts
pour conclure
en beauté

Page 10

INSULINES DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Saidal et Novo Nordisk lancent la production locale

UN PROTOCOLE d'accord stratégique a été signé, hier, entre le Groupe Saidal et Novo Nordisk Algérie, marquant une nouvelle étape dans la production locale de médicaments à haute valeur ajoutée, notamment les insulines de dernière génération. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de Saidal. Le Groupe Saidal, acteur historique et pilier de l'industrie pharmaceutique nationale, et Novo Nordisk, géant mondial danois spécialisé dans les traitements des maladies chroniques telles que le diabète et l'obésité, ont officialisé un partenariat stratégique lors d'une cérémonie tenue au siège de la direction générale de Saidal, lit-on dans le communiqué. L'accord, paraphé en présence de Nabila Benygzer née Ouaret, directrice générale du Groupe Saidal, et de Hamza Benharkat, directeur général de Novo Nordisk Algérie, s'inscrit dans une démarche commune visant à développer la production et la distribution de molécules innovantes sur le marché algérien, est-il noté de même source.

Des cadres des deux entreprises ont également assisté à cette cérémonie, témoignant de l'importance de ce rapprochement industriel et technologique. Selon les termes du protocole, cette collaboration porte principalement sur la production locale d'insulines de dernière génération et d'autres traitements issus de la recherche Novo Nordisk. L'objectif affiché est de concrétiser la mise en place d'une production aseptique "full process" en Algérie, une première dans le domaine pharmaceutique national, rendue possible grâce à un partenariat technologique étroit entre les deux parties, toujours selon la même source. Les responsables des deux groupes mettent en avant une vision partagée du développement durable et de la souveraineté sanitaire. Le partenariat repose sur un transfert de savoir-faire et de technologie, pierre angulaire d'un modèle qualifié de « gagnant-gagnant » par les signataires. Selon le communiqué, cette alliance stratégique est appelée à renforcer les capacités locales de production, tout en soutenant les efforts des autorités algériennes pour garantir l'autonomie du pays en matière de médicaments essentiels. En conjuguant l'expertise mondiale de Novo Nordisk en recherche et développement à l'expérience industrielle et l'ancrage solide du Groupe Saidal, cette coopération promet d'améliorer l'accès des patients algériens à des traitements innovants, sûrs et conformes aux standards internationaux, a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

2

NATIONALE

DÉTOURNEMENT DE MÉDICAMENTS

L'ordonnance électronique pour faire barrage

Chaque année, les fraudes et les détournements liés aux médicaments psychotropes causent de lourdes pertes à l'Algérie, aussi bien sur le plan sanitaire qu'économique.

Pour y remédier, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) plaide pour l'entrée en vigueur rapide de l'ordonnance électronique, un outil jugé essentiel pour renforcer la traçabilité et la sécurité du circuit du médicament. S'exprimant en marge d'une rencontre organisée à Alger par l'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (Adpha), le porte-parole du SNAPO, Karim Merghemi, a souligné le caractère urgent de cette réforme. « L'ordonnance électronique est une nécessité. Elle permettra d'assurer la traçabilité des médicaments psychotropes et de garantir qu'ils soient délivrés uniquement aux patients qui en ont réellement besoin », a-t-il déclaré.

Selon lui, les pharmaciens sont souvent confrontés à des ordonnances falsifiées ou douteuses, difficiles à vérifier dans le cadre du système actuel. La mise en place d'une plateforme numérique centralisée « mettra un terme à ces pratiques » et renforcera la sécurité des professionnels de santé, souvent exposés à des situations à risque. Le syndicat met également en garde contre certaines formes de détournement organisé, où des individus consultent plusieurs médecins le même jour afin d'obtenir plusieurs ordonnances de psychotropes, ensuite revendues sur le marché parallèle. « C'est une dérive grave qui alimente directement le trafic de drogue », a alerté M. Merghemi.

Pour le SNAPO, les conditions juridiques sont réunies. La loi 23-05, adoptée en 2023, prévoit la création d'un répertoire national électronique des ordonnances relatives aux stupéfiants et aux psychotropes. Ce registre, placé



Renforcer la traçabilité du circuit du médicament.

sous l'autorité du ministère de la Santé, devrait être accessible aux praticiens, pharmaciens, services de contrôle, douanes et police judiciaire. Toutefois, deux ans après l'adoption du texte, les décrets d'application se font toujours attendre. Le syndicat estime qu'il est désormais temps de passer à l'action.

En parallèle, le gouvernement a annoncé son intention de créer une plate-forme numérique nationale dédiée à la gestion des pharmacies d'officine. Ce dispositif vise à améliorer le suivi des stocks, la disponibilité des médicaments et la traçabilité des psychotropes et antibiotiques, s'inscrivant dans une démarche plus large de modernisation du secteur pharmaceutique. Le président du SNAPO, Sami Tirache, avait indiqué en septembre dernier que le projet est techniquement prêt. La partie réservée

aux pharmaciens est déjà fonctionnelle, permettant l'authentification et la vérification des ordonnances en temps réel. « Il ne reste qu'à finaliser le module destiné aux médecins, tout en assurant la protection des données personnelles », avait-il précisé. Si ces projets venaient à être concrétisés, ils transformeraient en profondeur la gestion du médicament en Algérie. Le SNAPO considère que la numérisation des ordonnances constitue un levier stratégique pour fiabiliser la chaîne du médicament, lutter contre les trafics et protéger les pharmaciens. A terme, ce dispositif pourrait réduire les risques de détournement, notamment de produits comme l'ecstasy, et garantir que seuls les patients réellement concernés aient accès à ces traitements soumis à un contrôle strict.

Lynda Louifi

PHARMEX 2025

Des nouveautés au service d'une vision globale de la santé

LA 9^e ÉDITION du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie Pharmex 2025 mettra à l'honneur la santé durable, du 16 au 18 octobre à Oran. Avec la présence de plus d'une centaine d'exposants et la participation record de plus de vingt start-ups innovantes, cette édition s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour les acteurs du secteur de la santé et de l'innovation. C'est ce qu'ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Organisée par l'agence Pharmex Consulting, cette 9^e édition se tiendra au Centre des conventions Oran-Méridien sous le thème évocateur « Innover pour une santé durable » avec une dimension résolument novatrice. « En valorisant la créativité de nos jeunes, en donnant la parole aux professionnels et en encourageant les partenariats, nous voulons faire du Pharmex un espace d'avenir où la santé se conjugue avec innovation et durabilité », ont expliqué les organisateurs.

C'est dans cet esprit que pour la première fois, le salon consacre un « couloir de la santé mentale et physique », un espace entièrement dédié au bien-être global. Des psychologues, thérapeutes et spécialistes animeront tout au long des trois jours des ateliers sur la gestion du stress, la prévention des troubles mentaux et la promotion de l'équilibre entre corps et esprit. Une initiative inédite qui traduit la volonté des organisateurs d'inscrire la santé dans une approche intégrée, alliant science, prévention et épanouissement personnel.

Autre innovation majeure pour cette nouvelle édition, la création d'un espace Podcast, véritable agora moderne ouverte aux échanges, témoignages et débats autour de l'innovation pharmaceutique. Ce nouvel espace donnera la

parole aux jeunes entrepreneurs, chercheurs et professionnels désireux de partager leurs expériences et leurs idées pour une santé plus durable.

L'édition 2025 sera également marquée par la présence de plus de vingt start-ups issues du domaine pharmaceutique, biotechnologique et numérique. Ces jeunes entreprises présenteront des solutions intelligentes dans la gestion du médicament, la santé connectée, la production locale et la digitalisation des services. Le salon se positionne ainsi comme un catalyseur de créativité et un tremplin pour l'entrepreneuriat scientifique en Algérie.

Dès lors, après le succès éclatant de l'édition 2024 qui avait réuni 102 exposants et plus de 3 300 visiteurs, le Pharmex 2025 réunira plus d'une centaine d'exposants, venus présenter leurs produits et solutions dans les domaines de la pharmacie, de la parapharmacie, de la biotechnologie, de la dermocosmétique et du bien-être.

Le salon se veut aussi une véritable plateforme d'échanges et de synergies professionnelles. Pharmaciens, chercheurs, industriels, représentants d'institutions publiques et entrepreneurs y trouveront un espace privilégié pour s'informer, nouer des partenariats et explorer de nouvelles opportunités. Les organisateurs espèrent que le Pharmex 2025 contribuera ainsi à « construire des ponts entre la recherche, l'industrie et le bien-être des citoyens ».

En outre, le programme de cette 9^e édition sera particulièrement dense. Des conférences et ateliers spécialisés viendront compléter cette exposition. Animés par des experts nationaux et internationaux, ces rendez-vous aborderont les grandes tendances du marché pharmaceu-

tique, les nouvelles réglementations, les défis de la production locale et les avancées scientifiques majeures qui façonnent aujourd'hui l'industrie.

Le salon offrira également un espace de réseautage professionnel où les participants pourront multiplier les échanges d'expériences, développer des partenariats stratégiques et renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique.

Enfin, un pôle entièrement dédié aux jeunes porteurs de projets fera découvrir la créativité des nouveaux talents. Ces jeunes innovateurs auront l'occasion de présenter leurs concepts, prototypes ou solutions technologiques à des investisseurs potentiels et à des entreprises prêtes à les accompagner dans leur développement.

Au-delà de l'exposition, Pharmex s'inscrit dans la dynamique de développement industriel et sanitaire impulsée par les pouvoirs publics dans l'objectif de renforcer la production locale et réduire la dépendance vis-à-vis de l'importation. Plus qu'un salon professionnel, cet événement s'impose comme un véritable laboratoire d'idées et de solutions, où se dessinent les contours de la pharmacie de demain. Pour les organisateurs, l'objectif est de faire du Pharmex une vitrine de la souveraineté pharmaceutique nationale et un incubateur d'initiatives porteuses d'avenir. A travers cette 9^e édition, Oran s'apprête à devenir, le temps de trois journées, le carrefour national de l'innovation et du partenariat en santé, reflet d'un secteur en pleine mutation et d'une jeunesse scientifique prête à relever les défis de l'avenir.

Sihem B.

JUSTICE

Tebboune remet les pendules à l'heure

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la révision en profondeur de l'arsenal juridique national a pour objectif de consacrer les droits et libertés des citoyens, tout en consolidant les acquis en matière de droits de l'homme et en adaptant la législation aux mutations économiques et technologiques que connaît le pays.

Président, avant-hier, l'ouverture officielle de la nouvelle année judiciaire 2025/2026, le chef de l'Etat, également président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a déclaré que cette dynamique législative s'inscrit dans le cadre des engagements pris pour « la moralisation de la vie publique et la lutte contre toutes les formes de corruption et de dérives portant atteinte à nos valeurs religieuses, culturelles et à notre identité nationale ».

Le président Tebboune a précisé que la majorité des nouveaux textes juridiques adoptés ou révisés ont pour objectif de « servir directement les citoyens en matière de droits et de libertés », tout en adaptant les institutions à ces exigences et en « créant un environnement propice à la modernisation du système juridique face aux évolutions technologiques et socio-économiques ».

Evoquant la rapidité des transformations économiques, notamment dans le domaine de l'économie de la connaissance, il a mis en avant l'importance de disposer de lois en phase avec ces changements, citant, à titre d'exemple, la révision des lois relatives à la lutte contre le trafic de stupéfiants, au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme, ainsi qu'à la protection des données à caractère personnel.

Le chef de l'Etat a également mis en avant le nouveau code de procédure pénale, qui « confèrera davantage d'efficacité au pouvoir judiciaire, garantira la sécurité juridique et renforcera les règles du procès équitable ». Ce texte, a-t-il ajouté, contribuera aussi à « faciliter l'accès à la justice, encourager l'investissement et établir les bases de la sécurité économique au sens large ».

Le président Tebboune a rappelé qu'« au moins 85 % des transactions économiques sont désormais libres », s'effectuant entre opérateurs privés ou entre l'Etat et le secteur privé, d'où l'importance d'élaborer de nouvelles lois adaptées à cette évolution ». Il a, dans ce contexte, appelé à multiplier les tribunaux de commerce pour résorber l'encombrement des affaires et dissiper « la fausse impression d'une justice lente ».



Une révision en profondeur.

TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE PRIORITÉ

Réaffirmant que la révision des textes législatifs a pour finalité de « faciliter le recours à la justice et d'encadrer l'initiative économique et commerciale », le président de la République a assuré que ces réformes seront appuyées par des textes complémentaires afin de « consacrer la transparence, renforcer l'intégrité et intensifier la lutte contre la corruption ». Il a souligné que ce combat « constitue une priorité absolue de l'Etat et repose sur une détermination politique sans faille ».

Le premier magistrat du pays a décrit l'ouverture de l'année judiciaire comme « un moment d'évaluation des progrès accomplis par l'institution judiciaire », notamment à travers les réformes entreprises pour une justice indépendante, intégrée et efficace, « fondée sur la primauté du droit et soucieuse d'instaurer la confiance et la sécurité juridique dans le pays ».

En outre, le chef de l'Etat a donné des directives fermes pour la prise en

charge des besoins matériels et professionnels des magistrats afin de leur permettre de se consacrer pleinement à leurs missions. Il a également mis l'accent sur la défense et la présomption d'innocence, « garanties fondamentales d'un procès équitable et d'une protection contre les abus ». Par ailleurs, le chef de l'Etat s'est félicité des progrès enregistrés dans la transition vers un système de justice numérique, soutenant que « des ressources humaines qualifiées constituent un facteur clé pour incarner l'indépendance du pouvoir judiciaire et rapprocher davantage la justice du citoyen ». Il a salué les magistrats qui, « armés de valeurs morales et de savoir, incarnent les nobles principes de la justice moderne et contribuent à son rayonnement ».

Le président de la République a clôturé son intervention en annonçant la promulgation du nouveau statut de la magistrature avant la fin de l'année 2025, scellant ainsi une étape majeure du processus de modernisation du système judiciaire national.

Sihem Bounabi

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU G20

L'Algérie, modèle africain de lutte contre les catastrophes

LE MINISTRE algérien de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, a présenté, hier depuis Le Cap (Afrique du Sud), les efforts considérables déployés par l'Algérie pour réduire les risques liés aux catastrophes naturelles. Cette intervention s'est tenue dans le cadre de la réunion ministérielle du groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophes, organisée sous l'égide du G20. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

M. Sayoud a souligné que « l'Algérie a fait de la prévention des catastrophes une priorité nationale majeure ». Le pays a adopté un nouveau cadre législatif en date du 26 février 2024, qui définit les règles générales de prévention et d'intervention, tout

en élargissant la liste des risques majeurs pris en compte à 18 types différents. Ces risques sont désormais gérés via des plans précis de prévention et de préparation.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué les progrès notables réalisés dans la mise en œuvre du cadre international de Sendai, notamment à travers le renforcement des infrastructures, le développement des capacités techniques et technologiques, ainsi que l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide. Ces efforts se concentrent particulièrement sur les risques sismiques, les inondations et les incendies de forêt.

L'Algérie mise aussi sur les technologies modernes, telles que les systèmes d'information géographique (SIG) et l'analyse des

données climatiques, pour faciliter le partage d'informations et la prise de décisions. Parallèlement, les services de Protection civile et de défense civile bénéficient d'un soutien accru pour intervenir rapidement en cas de sinistre.

Le ministre a également mis en avant la mise en place de mécanismes de financement efficaces pour soutenir les populations affectées. Parmi eux, figurent des fonds dédiés comme le Fonds de garantie contre les catastrophes naturelles, le Fonds national de coopération agricole, ainsi que le Fonds national de solidarité. Le secteur des assurances et la société civile sont également mobilisés pour accompagner les efforts de relèvement et de solidarité locale.

Aymen D.

APN

Nouvelle loi sur les distinctions militaires

IL Y AURA prochainement du nouveau dans les distinctions militaires. Deux textes législatifs liés aux distinctions honorifiques au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été présentés pour examen, hier, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

C'est au nom du gouvernement que la ministre des Relations avec le Parlement, Najiba Djilali, a exposé les grandes lignes de ce projet de loi, instituant de nouveaux insignes et décorations militaires, ainsi que du projet de loi modifiant et complétant la loi n°86-04 du 11 février 1986, relative à la création du « Mérite de l'ANP », l'une des plus hautes distinctions militaires du pays.

Mme Djilali a souligné que ces textes traduisent la volonté de l'Etat algérien de revaloriser l'engagement, le professionnalisme et la bravoure des membres de l'ANP, fidèle héritière de l'Armée de libération nationale (ALN). Ils visent à encadrer juridiquement l'attribution de nouvelles décorations honorifiques, dont certaines sont dédiées à des domaines spécifiques comme la lutte contre le terrorisme, l'excellence opérationnelle, l'innovation militaire ou encore le commandement tactique. La ministre a insisté sur la dimension mémorielle et éthique de ces projets. « Il ne s'agit pas seulement de médailles symboliques, mais d'un véritable engagement de l'Etat à ancrer la culture de la reconnaissance et du mérite au sein de ses institutions de défense », a-t-elle déclaré. Ces distinctions ont également vocation à perpétuer la mémoire des sacrifices consentis par les membres des forces armées dans les différentes phases de l'histoire contemporaine du pays.

En plus de leur rôle honorifique, ces insignes sont perçus comme un levier de motivation interne, valorisant les parcours exemplaires et stimulant l'excellence au sein des rangs militaires. Le dispositif permettra aussi de mieux structurer le système de distinction et d'unifier les critères d'attribution, selon des normes professionnelles et objectives.

Dans le détail, la commission de la Défense nationale de l'APN a présenté, lors de la même séance, ses deux rapports préliminaires relatifs à ces projets de loi encadrant les distinctions honorifiques au sein de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le premier rapport porte sur le projet de loi modifiant et complétant la loi n°86-04 du 11 février 1986. Ce texte introduit notamment deux nouveaux insignes à caractère civil destinés aux personnels civils assimilés relevant du ministère de la Défense nationale. Quant au deuxième projet de loi, qui prévoit la création de cinq nouvelles décorations militaires, il a été favorablement accueilli par la commission. Celle-ci a mis en avant la portée symbolique et stratégique de ces distinctions, à travers lesquelles l'Etat souhaite valoriser l'engagement, la bravoure, l'innovation et la compétence de l'ensemble des personnels militaires et civils de la Défense nationale. Quelles sont ces nouvelles distinctions ? Il est proposé le Mérite du commandement opérationnel, la Médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, le Mérite de l'innovation militaire, le Mérite scientifique et le Mérite de la coopération avec l'ANP, destiné aux partenaires étrangers. Il est attendu que ces projets soient adoptés rapidement, avant les festivités du 1er-Novembre, anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Hachemi B.

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT À MÉDÉA

Séances d'arbitrage pour le choix des projets

APRÈS la série de réunions consacrées à l'évaluation et au suivi des programmes de développement et l'examen de la situation des projets en cours de réalisation et de la consommation des crédits de paiement à Médéa, des séances d'arbitrage, présidées par le wali Djillali Doumi, se tiennent depuis dimanche au siège de la wilaya. Ces séances d'arbitrage sont organisées pour la sélection des projets devant être proposés dans le cadre de la tranche annuelle 2026 du Programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales et au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL). Comme principal critère retenu pour une allocation optimale des moyens financiers de l'Etat, le choix des projets proposés par les communes, notamment les projets ayant un impact direct et immédiat sur l'amélioration du niveau de vie de la population et de son quotidien, en tenant compte des consignes données par le wali lors de ses sorties sur le terrain.

La programmation de la première séance d'arbitrage a concerné d'abord les communes de la daïra de Sidi Naâmane, 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya, séance au cours de laquelle il a été procédé à l'examen des propositions présentées et établies selon un ordre de priorité par les autorités locales.

Le choix des projets proposés a tenu compte des actions de réalisation de conduites pour l'alimentation en eau potable (AEP), le raccordement aux différents réseaux vitaux, l'ouverture de routes pour le désenclavement des zones éparses, ainsi que la prise en charge des conditions de scolarisation des élèves.

Autre élément important, la participation du mouvement associatif dans le choix des projets de proximité afin de «répondre en toute circonstance aux besoins pressants et urgents exprimés par les citoyens, tout en accordant la plus haute priorité aux projets ayant des effets directs et immédiats sur l'amélioration de leurs conditions de vie».

Des correctifs sont apportés aux propositions des communes en vue de leur cadrage avec les besoins exprimés par les populations lors des visites de terrain du wali pour mieux améliorer les conditions des citoyens et mieux prendre en charge leurs préoccupations dans le cadre des programmes d'investissement public.

Nabil B.

4

NATIONALE

SONATRACH - MIDAD ENERGY

Signature d'un contrat de 5,4 milliards de dollars

En discussion depuis l'année dernière, le contrat prévu entre la société nationale Sonatrach et la société saoudienne Midad Energy North Africa pour l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le sud algérien, à Illizi, a été signé, hier, à Alger, entre les deux parties.

Le contrat prévoit des investissements d'un montant de l'ordre de 5,4 milliards de dollars américains, dont 288 millions seront destinés aux investissements de recherche pour l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le périmètre contractuel d'Illizi Sud, situé dans le bassin d'Illizi, à environ 100 kilomètres au sud d'In Amenas, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Concernant la nature du contrat, le groupe algérien a précisé qu'il s'agit d'un contrat de type partage de production avec la société saoudienne Midad Energy North Africa. La production espérée dans le cadre de l'exploitation du périmètre d'Illizi Sud est estimée, au terme de la période contractuelle, à 993 millions de barils équivalents pétrole (bep), dont 125 milliards de mètres cubes de gaz destiné à la commercialisation et 204 millions de baril d'hydrocarbures liquides, dont 103 millions de barils de GPL et 101 millions de barils de condensat, selon les précisions de Sonatrach.

Selon les termes du contrat, il est prévu que les travaux d'exploration et d'exploitation du périmètre en question soient totalement financés, soit à hauteur de 100 %, par le partenaire saoudien.



D'une durée de 30 ans pouvant être prorogé de 10 ans supplémentaires et comprenant une période de recherche de 07 ans, ce contrat a été signé sous l'égide de la loi n°19-13 sur les hydrocarbures, a souligné la Sonatrach.

Ce contrat a été signé par le président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le président-directeur général de Midad Energy North Africa, Sheikh Abdulalah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aïban, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed ARKAB, de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Dr Abdullah bin Nasser Abdullah Al-Busairi.

Etaient également présents à la cérémonie de signature le président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), et le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Le programme des travaux liés à ce contrat d'hydrocarbures sera opéré «dans le strict respect des exigences liées à l'environnement, conformément à la réglementation en vigueur applicable en Algérie», a assuré Sonatrach, ajoutant qu'il inclut également le recours aux dernières solutions technologiques et digitales.

Par ailleurs, le recours au contenu local et à la sous-traitance auprès de fournisseurs

nationaux est privilégié, dans le cadre de l'exécution de ce contrat, est-il souligné de même source. Pour rappel, la signature de ce contrat d'hydrocarbures vient couronner les travaux inhérents au protocole d'Accord signé entre Sonatrach et Midad Energy North Africa le 03 mars 2024. Après cette date, des rencontres ont également eu lieu entre les responsables de Midad Eney et de hauts responsables du secteur des hydrocarbures en Algérie, notamment avec le PDG de Sonatrach en janvier 2025, et avec le ministre Arkab en juillet 2025. Algériens et Saoudiens se sont également réunis au NAPEC 2025, qui s'est tenu du 6 au 8 octobre courant à Oran. Le couronnement des différentes rencontres est le contrat signé hier. Ce qui reflète la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale dans l'exploration et la production d'hydrocarbures et le développement d'autres domaines liés à la chaîne de valeur du secteur. C'est aussi l'expression de l'intérêt de la compagnie saoudienne au renforcement de sa présence en Algérie, au regard du climat d'investissement et des opportunités prometteuses qu'offre le secteur à travers la dernière loi sur les hydrocarbures.

T. Gacem

ELLE SE VEUT UNE FORCE DE PROPOSITION

L'ANCA installe une Commission nationale à l'export

DANS une démarche de promouvoir la production local et d'encourager l'exportation, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a procédé, hier, à l'installation d'une Commission nationale à l'export. C'est ce qu'a annoncé l'association dans un communiqué, affirmant que cette nouvelle structure se veut une force

de propositions dans les secteurs de la production et de l'exportation. Composée d'opérateurs économiques activant dans l'exportation et les producteurs désireux se lancer dans l'exportation, cette Commission servira aussi «d'outil d'organisation, de formation des professionnels, et d'échange d'informations concernant les

besoins des marchés, les réseaux de distribution et les Foires internationales», a indiqué l'ANCA.

Se félicitant de la création de cette Commission nationale, l'Association nationale des commerçants et artisans s'engage «à accompagner les entreprises productrices, notamment les petites et moyennes, ainsi que les start-up, en vue de former des groupements et coopératives spécialisées afin de favoriser l'exportation collective». Cette démarche vise, a précisé l'ANCA, «à renforcer la compétitivité, améliorer le pouvoir de négociation des entreprises avec les partenaires étrangers et réduire les coûts d'importation des matières premières». L'Association nationale des commerçants et artisans a en outre réaffirmé l'importance du décret exécutif n°25-234 portant création de l'Agence algérienne des exportations et la création de ses représentations à l'étranger sous l'appellation «Dar El Djazair». Une Agence qui a pour mission, a-t-on ajouté, d'accompagner les exportateurs, de faciliter les procédures, d'évaluer les potentialités d'exportation de biens et de services, et de mettre à jour les informations sur les marchés extérieurs.

Hamid B.

36^e FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

Inscriptions ouvertes pour les opérateurs algériens

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés nationales exportatrices souhaitant participer à la 36^e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 7 au 31 décembre 2025 dans la capitale sénégalaise. La participation de l'Algérie à cet important événement économique s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence commerciale du pays en Afrique de l'Ouest, et à tirer parti du positionnement stratégique du Sénégal en tant que hub régional des échanges et des investissements, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette initiative vise à ouvrir de nouvelles perspectives pour les opérateurs économiques algériens, leur

permettant d'élargir leurs partenariats et d'accéder à de nouveaux marchés africains. Le ministère a invité les entreprises algériennes à s'inscrire et à prendre part à ce rendez-vous économique majeur, notamment celles actives dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire, des matériaux et équipements de construction, des énergies renouvelables, ainsi que des services et du conseil. La tutelle a précisé que la date limite d'inscription à la FIDAK, qui se tiendra au Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES), est fixée au 5 novembre 2025. Pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations, les opérateurs peuvent contacter les services concernés du ministère.

S. N.

ENERGIES RENOUVELABLES, START-UP, NUMÉRISATION, HABITAT...

Ce que prévoit le PLF 2026

Elaboré dans un esprit de préservation du caractère social de l'Etat, avec un maintien des prix à la consommation de certains produits et la non-imposition de nouvel impôt, en sus du soutien à la dynamique d'investissement, le projet de loi de finances (PLF) pour 2026, établi dans un contexte économique national et international particulier, prévoit de nouvelles mesures visant, entre autres, l'encouragement du développement des énergies renouvelables, le soutien à la numérisation et l'appui à l'habitat.



Des mesures ambitieuses.

Des mesures ambitieuses sont introduites dans le PLF, confirmant le soutien de l'Etat au développement de certaines activités, à l'instar des énergies renouvelables. Des mesures incitatives sont introduites dans ce texte de loi, confirmant ainsi la volonté des pouvoirs publics de soutenir la transition énergétique. Dans le volet promotion de l'écologie et de l'énergie verte, des mesures de soutien à ce secteur sont énumérées. Il s'agit principalement de l'application du taux de 5% des droits de douane aux importations des matières premières destinées à la fabrication des panneaux solaires photovoltaïques, de l'exonération des droits de douane des électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène, ainsi que de l'admission en déductibilité plafonnée pour la détermination du résultat fiscal, et des dépenses engagées dans le cadre du développement d'hydrogène vert et des énergies renouvelables. L'Etat encourage également l'utilisation des véhicules électriques, à travers l'exonération des véhicules électriques et hybrides de la vignette automobile. Le PLF qui propose également la suppression de l'exemption de la vignette automobile, accordée aux véhicules équipés d'une carburant au GPL/C, prévoit en outre la révision à la baisse de 30 à 15% du taux des droits de douane applicable aux chauffés-eau solaires individuels. La pêche et l'aquaculture constituent

également des activités auxquelles les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier. Cela se traduit par un ensemble de mesures d'encouragement, qui se traduisent principalement par l'exonération des droits de douane et l'application du taux réduit de 9% de la TVA aux opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles, en sus du relèvement de 5 à 15 ans de l'âge des navires usagés de grande pêche et de haute mer, autorisés au dédouanement, pour la mise à la navigation.

RENFORCEMENT DE LA NUMÉRISATION

L'innovation et la modernisation occupent aussi une place importante dans la stratégie des pouvoirs publics visant la numérisation de plusieurs secteurs. Un soutien aux start-ups et incubateurs est ainsi prévu dans le PLF 2026, à travers notamment la prorogation à deux années au lieu d'une année de la durée des exonérations fiscales accordées aux start-ups, en cas de renouvellement de leur label, et le renouvellement des avantages fiscaux accordés aux incubateurs à chaque renouvellement du label. Les autorités ambitionnent aussi de multiplier les actions de numérisation, à travers l'institution de l'obligation de télé-déclaration des salaires, traitements et émoluments divers payés pendant l'année, pour les contribuables relevant des ser-

vices fiscaux dotés du système d'information de l'administration fiscale, ainsi que l'instauration de l'obligation de télé-déclaration des droits et taxes pour les contribuables soumis au régime d'imposition du bénéfice réel et du régime d'imposition simplifié. Le texte de loi prévoit en outre l'instauration de la possibilité de paiement en ligne des droits de timbre ainsi que l'exemption en matière de taxe judiciaire d'enregistrement des copies de décisions de justice délivrées par voie électronique. Il est aussi prévu la prorogation d'une année supplémentaire du bénéfice de la réduction de la base imposable de l'IBS, du montant des commissions prises en charge par les banques commerciales et Algérie Poste, au titre des transactions réalisées par des moyens de paiement électronique.

APPUI AUX SECTEURS DU TRANSPORT ET DE L'HABITAT

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du président de la République visant l'importation urgente de 10 000 bus, le PLF prévoit l'exonération de tous les droits et taxes de l'opération d'importation et de vente de 10 000 bus, outre l'application de la TVA au taux réduit de 9% aux opérations de transport de voyageurs par bus. S'agissant de l'habitat, un ensemble de mesures est introduit en appui à ce secteur. Une bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les

banques publiques, à hauteur de 100% pour les programmes de location-vente. En outre, un programme de 300 000 logements est prévu au titre de l'année 2026 avec bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et les établissements financiers dans le cadre de la finance islamique. Cela pour l'acquisition, la construction, l'aménagement d'un logement, ou l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un logement individuel, au profit des fonctionnaires exerçant des fonctions déterminées. Il est également prévu d'étendre l'exonération des droits de mutation à titre onéreux, accordée actuellement au profit des personnes physiques, au titre des acquisitions d'immeubles à usage principal d'habitation, dans le cadre d'opérations de promotion immobilière, pour couvrir celles financées selon les formules de la finance islamique (Mourabaha et Ijara Mountahia Bitamlik). Les opérations de réhabilitation et de viabilisation des anciens biens immeubles à usage d'habitation bénéficieront, pour leur part, d'une imposition au taux réduit de la TVA de 9%. Pour le logement social, il est prévu la prorogation jusqu'au 31 décembre 2026, du délai accordé aux occupants de logements du secteur public locatif à caractère social, financés sur concours définitif du budget de l'Etat, désirant acquérir leur logement, pour introduire leurs demandes d'acquisition.

Lilia Aït Akli

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À DJELFA

Djellaoui exige le respect des délais

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a poursuivi, hier sa visite de deux jours à Djelfa, où il a insisté sur la nécessité de concrétiser les projets de son secteur dans cette wilaya selon des calendriers précis et des délais bien définis.

Le ministre a expliqué que l'ensemble des projets dont a bénéficié son secteur, en particulier ceux inscrits au titre du programme complémentaire, doivent faire l'objet de l'attention nécessaire à travers l'établissement de calendriers qui prennent en compte l'importance capitale de telles opérations de développement structurantes. «Le grand défi dans la wilaya de Djelfa est lié au niveau de concrétisation de ces projets inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement, approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, eu égard à son rôle vital dans le soutien au développement économique et social de cette wilaya», a poursuivi le ministre. Lors de la première étape de sa visite, le ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de modernisation et d'augmentation de la capacité d'accueil de la RN 1 dans son tronçon reliant le chef-lieu de wilaya à Hassi Bahbah, sur une distance de 50 km, par l'ajout d'une troisième voie. Ce projet enregistre un taux de réalisation variable sur les trois lots, oscillant entre 20 et 50 %. Djellaoui a également inspecté les travaux de réalisation du dédoublement de la RN 1 entre Djelfa et Laghouat sur une distance de 64 km, où il s'est enquis de l'état d'avancement du premier tronçon relatif à la rocade ouest de la ville de Djelfa, s'étendant sur 8 km. Le ministre a rappelé que son département a tenu récemment une réunion élargie au niveau central consacrée au suivi des projets en cours de réalisation et à l'examen des priorités d'intervention en vue de lever les différents obstacles rencontrés sur le terrain. Dans ce sens, il a souligné qu'une commission d'inspection a été dépêchée à trois reprises dans cette wilaya, dans le cadre des efforts visant à relancer les projets en retard et à lever les contraintes techniques et administratives qui entravent leur mise en œuvre. Lors de la dernière étape du programme de la première journée de sa visite, Djellaoui a suivi un exposé exhaustif sur la situation des projets de son secteur dans cette wilaya qui a bénéficié, au titre de la nomenclature du programme complémentaire, d'une enveloppe financière avoisinant les 50 milliards de DA, selon les explications fournies par le wali de Djelfa, Djahid Mous. Le ministre a également inspecté l'état d'avancement de plusieurs projets dans la commune de Dar Chioukh et la circonscription administrative de Messaad, avant de se rendre au chef-lieu de wilaya, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau du projet d'aménagement de la rocade réservée aux poids lourds, et de l'école des métiers des travaux publics.

M. B.

LA MINISTRE de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouther Krikou, a réaffirmé, hier à Alger, l'engagement de son département à encourager et accompagner les jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat environnemental, en insistant sur la nécessité de développer leurs compétences dans les métiers liés à la protection de l'environnement et à l'économie circulaire.

S'exprimant lors d'une rencontre de coordination sur l'entrepreneuriat environnemental, réunissant plusieurs acteurs institutionnels et économiques, la ministre a souligné que cette initiative s'inscrit dans une démarche participative, visant à renforcer les capacités des jeunes et à leur permettre de s'intégrer dans le tissu économique national à travers des projets durables et écologiquement responsables.

Mme Krikou a rappelé, à cette occasion, l'importance que le président de la République accorde aux questions environnementales, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre la pollution, considérées comme des axes essentiels du développement durable et de la modernisation de l'État.

Elle a indiqué que la rencontre d'Alger marque une étape importante dans la mise en œuvre de cette vision, puisqu'elle vise à ouvrir de nouvelles perspectives de formation et de professionnalisation pour la jeunesse algérienne dans divers métiers de l'environnement.

Sous la tutelle du ministère de l'Environnement, l'Institut national de formation environnementale assurera la formation technique des jeunes inscrits dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels. Ces programmes visent, selon la ministre, à valoriser les ressources naturelles, à soutenir l'économie circulaire et promouvoir la création d'emplois verts. L'objectif, a-t-elle précisé, est de permettre aux jeunes de transformer leurs compétences en projets économiques viables, à travers la création de micro-entreprises soutenues par l'Agence nationale de gestion du microcrédit. Cette approche intégrée permettra de lier la formation, le financement et l'insertion professionnelle, dans une logique de coordination entre les différents secteurs concernés.

Mme Krikou a, par ailleurs, évoqué la mise en œuvre du décret exécutif n° 61/24, qui encadre l'activité de collecte des déchets recyclables et prévoit plusieurs exonérations et facilités fiscales.

Elle a souligné que le secteur des micro-entreprises, à travers la gestion du microcrédit, jouera un rôle-clé dans la concrétisation de ce dispositif, en finançant les projets relevant de l'entrepreneuriat environnemental.

La ministre a tenu à mettre en avant la complémentarité entre les institutions de l'État, rappelant que toutes les actions menées s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, qui fait de la promotion de la jeunesse et de la durabilité environnementale une priorité nationale. En conclusion, Mme Krikou a exprimé sa conviction que cette démarche intégrée permettra de renforcer la place des jeunes dans la transition écologique et de stimuler la création d'emplois durables, tout en consolidant les fondements d'une économie respectueuse de l'environnement.

Elle a enfin réitéré l'engagement de son département à soutenir toutes les initiatives contribuant à l'essor d'une culture de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

Lynda Louifi

PLUS DE 2 600 DÉCÈS EN 2025

Hécatombe sur les routes

Le directeur d'études à la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), Lahcen Boubka, a tiré, hier, la sonnette d'alarme face à l'augmentation des accidents de la route et appelle à une prise de conscience collective. Il a affirmé que, durant les huit premiers mois de cette année, l'Algérie a enregistré 18 395 accidents corporels, soit une augmentation de 0,89% par rapport à la même période de 2024, malgré les efforts de sensibilisation et le renforcement des contrôles. Le bilan humain reste lourd avec au compteur 2 618 décès, soit une augmentation de 0,5% et 25 399 blessés

« Chaque blessé, chaque décès est une perte irréparable, une tragédie pour les familles et un coût humain et matériel pour le pays », a déploré le responsable sur les ondes de la Radio nationale. Il a souligné que si la hausse paraît légère sur le plan statistique, elle reste « inacceptable » sur le plan humain. Il ajoute que derrière chaque chiffre se cachent « des drames familiaux, des handicaps à vie et une charge économique pour l'État et les assurances ».

Concernant les responsables de cette hécatombe, le constat est sans appel, plus de 95% des accidents sont dus au facteur humain.

« Excès de vitesse, manœuvres dangereuses, non-respect du code de la route, consommation de psychotropes et conduite en état d'ivresse », énumère Boubka, avant de citer un adage évocateur : « On conduit comme on se conduit. » Pour comprendre les causes profondes de cette dérive comportementale, la Délégation a d'ailleurs signé une convention avec l'université de Tipasa afin d'étudier les ressorts psychologiques et sociologiques de ce phénomène. Les statistiques montrent que les jeunes sont les plus touchés, notamment ceux qui détiennent un permis de moins de cinq ans. « Nous avons observé des lacunes dans la formation initiale », explique Boubka. Face à ce constat, la DNSR a actualisé le plan national de formation en y intégrant des cours de mécanique de base, de premiers secours et de conduite économique. Le volume horaire de conduite a également été augmenté, de 15 à 20 heures pour la catégorie C et de 25 à 30 heures pour la catégorie B.

Cette réforme s'accompagne d'un renforcement des contrôles dans les auto-écoles, en collaboration avec les directions de wilaya des transports.

« Nous avons déjà effectué plusieurs missions d'inspection, notamment à Alger, où le nombre d'auto-écoles est le plus élevé », précise le responsable.



Les routes de la mort.

UN PARC AUTOMOBILE VIEILLISSANT

Si le facteur humain domine, d'autres causes aggravent la situation, à l'instar de l'état des routes et la vétusté des véhicules. Selon les chiffres de la Délégation, 1,6% des accidents sont dus à la dégradation des routes, et 2,38% à l'état du véhicule. Le chargé d'étude a souligné que « depuis 2019, l'absence d'importation de véhicules neufs et la rareté des pièces de rechange ont rendu le parc national extrêmement vétuste ». Cette réalité, combinée à un contrôle technique parfois négligé, multiplie les risques.

Il a cité à ce propos l'exemple d'un autocar accidenté récemment, qui « circulait sans autorisation après un refus de contrôle technique ». Une situation qu'il qualifie de « gravissime ».

Sur le plan territorial, la Délégation a recensé 425 points noirs à travers les 58 wilayas, dont 224 déjà traités. Ces tronçons, où surviennent au moins trois accidents par an sur une distance de 100 mètres, nécessitent des interventions urgentes. Les wilayas de Mila et Tipasa figurent en tête avec 55 points noirs chacune, suivies par 35 à Annaba, 18 à Bouira et 36 à Béni Slimane. Ces zones à risque sont

souvent liées à un manque de signalisation ou à une infrastructure défectueuse. « Une signalisation mal placée ou absente peut provoquer des freinages brusques et des collisions », a averti Boubka.

Parallèlement à l'action réglementaire, la Délégation mène quatre grandes campagnes de sensibilisation annuelles, dont celle de la rentrée scolaire. Destinée aux élèves de tous cycles, cette campagne combine ateliers pédagogiques, jeux éducatifs, simulateurs de conduite et casques de réalité virtuelle permettant aux adolescents de « vivre » un accident pour mieux en comprendre les conséquences. Le responsable a expliqué que « nous voulons ancrer la culture de la sécurité dès l'enfance, car c'est la génération de futurs conducteurs ». Des guides pratiques sont également distribués aux différentes catégories de conducteurs afin d'inculquer les bons réflexes de conduite et de comportement routier.

Boubka a tenu à souligner que la sécurité routière ne dépend pas d'un seul maillon, en soutenant que « c'est une responsabilité collective, qui concerne les conducteurs, les formateurs, les collectivités locales et l'État ».

Sihem Bounabi

GESTION DE L'EAU

Derbal fixe le cap à Relizane

EN VISITE de travail et d'inspection à Relizane, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné que la distribution de l'eau devait être gérée de manière « régulière et durable », tout en mettant l'accent sur la valorisation des eaux épurées pour l'irrigation. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Selon le communiqué, la première étape de son déplacement a été la commune de Oued Rhiou, où il a présidé une séance d'écoute au niveau du barrage de Gargar, consacrée à la présentation d'un exposé sur la situation du service public de l'eau.

Le ministre a écouté un exposé présenté par le directeur de wilaya de l'hydraulique sur la situation du secteur dans la région. Le rapport a dressé un bilan de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, évoquant les projets en cours, les contraintes rencontrées et les zones connaissant des perturbations, est-il noté de même source.

Au terme de cette présentation, le ministre a fait ressortir « la nécessité d'améliorer le service de distribution d'eau potable, en particulier dans les zones connaissant des perturbations », tout en soulignant « l'importance d'achever les projets en cours et de les mettre en service dans les plus brefs délais pour garantir aux citoyens une distribution régulière et durable ».

Le ministre a également plaidé pour une meilleure organisation des tours de distribution et une gestion modernisée, fondée sur l'intro-

duction du numérique dans toutes les étapes du travail, et ce dans le but d'accroître l'efficacité du service, toujours selon la même source. Par ailleurs, M. Derbal a donné des instructions pour lutter contre les fuites et les branchements illicites. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur une approche prospective dans la gestion des ressources hydriques. S'agissant du secteur de l'assainissement, le ministre a mis en relief la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricole et industrielle. La wilaya de Relizane, a-t-il précisé, dispose de six stations d'épuration dont les capacités doivent être valorisées dans le cadre du programme national de réutilisation des eaux traitées.

Insistant sur la vocation agricole de la wilaya, Taha Derbal a invité les acteurs du secteur à étendre les surfaces irriguées en s'appuyant sur ces ressources alternatives, tout en recourant aux techniques modernes d'irrigation intelligente pour économiser l'eau et soutenir le développement durable. La visite s'est poursuivie à Merdja Sidi Abed, deuxième étape du déplacement ministériel, où M. Derbal a supervisé la mise en service du projet de réhabilitation des trois stations de pompage chargées du transfert des eaux du Ouencheris. Selon le ministère, ce projet, qualifié de « structurant », vise à renforcer les capacités de transfert et à garantir la continuité de l'alimentation en eau potable pour les habitants de la région.

Khalil Aouir

SOMMET DE CHARM EL-CHEIKH

Un test pour le cessez-le-feu Israël-Hamas

Coprésidé par Trump et Sissi, le sommet de Charm el-Cheikh vise à consolider le cessez-le-feu Israël-Hamas et à planifier la stabilisation de Gaza. En l'absence de représentants du Hamas et d'Israël, il explore la création d'une force internationale, mais la seconde phase reste incertaine quant au désarmement et à la gouvernance. Donald Trump a fait l'éloge du président Abdel Fattah al-Sisi, lors de sa rencontre avec le dirigeant égyptien avant un sommet international sur l'accord de Gaza. «Il a joué un rôle très important. Je l'apprécie beaucoup», a déclaré Trump à propos de Sisi, qu'il a qualifié de leader puissant qui maintient la criminalité à un faible niveau dans son pays.



Alors que la première phase de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas débute avec un retrait partiel de l'armée sioniste et un échange de prisonniers en cours depuis la matinée du 13 octobre, l'attention se porte sur Charm el-Cheikh. Donald Trump, après une visite en Israël pour rencontrer des familles d'otages et s'adresser à la Knesset, coprésidera dans la foulée, avec Abdel Fattah al-Sisi, une conférence internationale sur Gaza, réunissant plus de vingt pays, dont Emmanuel Macron, Giorgia Meloni, Pedro Sánchez, Keir Starmer, Recep Tayyip Erdogan, Abdallah II et Antonio Guterres. L'objectif est de consolider la trêve, de renforcer la

paix régionale et de poser les bases d'une nouvelle ère de stabilité, selon la présidence égyptienne. Ce sommet, préparé par des discussions entre diplomates égyptiens et américains, vise à assurer un déroulement fluide de la première phase, tout en jetant les bases de la seconde, axée sur la reconstruction, la gouvernance et le désarmement du Hamas, points encore flous du plan Trump. Netanyahu absent Des experts soulignent que le sommet pourrait explorer la mise en place d'une force internationale de stabilisation, offrant des garanties de sécurité à Israël pour un retrait total, bien que son mandat, sa taille et sa composition restent incertains. Une résolution onusienne, discutée par Sisi

et Guterres, pourrait encadrer juridiquement cette force, mais un diplomate occidental a averti que l'échec est plausible si le Hamas reste actif sans gouvernance claire. L'Autorité palestinienne sera toutefois présente, malgré les injonctions israéliennes. Benjamin Netanyahu ne sera pas présent, et le Hamas a, lui, refusé de s'y rendre. Pour Trump, ce sommet est une vitrine de son rôle de « grand artisan de paix », tandis que l'Égypte, sous Sisi, cherche à retrouver son influence régionale, éclipsée par les pays du Golfe, avec un appui américain. Complémentaire au sommet de Paris, il testera la viabilité du cessez-le-feu face aux défis politiques et humanitaires.

R. I.

ALLEMAGNE, FRANCE ET ROYAUME-UNI

Les locomotives européennes en difficulté

LA FRANCE, l'Allemagne et le Royaume-Uni, anciennes locomotives européennes, traversent des crises distinctes, freinant la zone euro malgré sa croissance prévue. La France souffre politiquement, l'Allemagne industriellement, et le Royaume-Uni financièrement. L'Espagne et la Pologne émergent comme de nouveaux moteurs. L'Europe traverse une période de turbulences économiques et politiques, avec la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, autrefois piliers du continent, en proie à des crises distinctes. François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a résumé cette déchéance lors d'une interview sur RTL le 10 octobre, déclarant : « La France, jadis locomotive de l'Europe, est aujourd'hui à la traîne. » Alors que la zone euro anticipe une croissance de 1,3 % à 1,4 % en 2025, portée par l'Espagne (2,6 %) et la Pologne (3,2 % selon Standard & Poor's), les trois grandes puissances peinent. La France, en pleine crise politique après la démission du premier gouvernement de Sébastien Lecornu, risque de ne pas adopter de budget d'ici fin 2025, avec une croissance chutant à 0,7 % (contre 1 % sans instabilité, selon Natixis), soit une perte estimée à 0,2 point liée à l'incertitude. Les ménages épargnent massivement (19 % du revenu disponible) et les entreprises freinent leurs investissements. Une Europe en panne En Allemagne, la

stagnation économique, entrée dans sa troisième année, est avant tout industrielle : le choc du gaz russe, la transition automobile et les droits de douane américains (15 %) ont réduit la production industrielle de 4,3 % en août (Oxford Economics). Malgré un plan de relance de 500 milliards d'euros sur dix ans, annoncé par Friedrich Merz en mars et visant les infrastructures et la défense (3,5 % du PIB d'ici 2029), le rebond tarde. Michel Martinez (Société Générale) note que l'Allemagne pourrait se redresser, laissant la France en retard. Le Royaume-Uni, hors UE, subit une inflation persistante (3,4 %) et un déficit de 5,7 % du PIB en 2024, proche de celui de la France. Les marchés s'inquiètent, avec des taux d'intérêt à dix ans à 4,7 %, et des économistes évoquent un possible recours au FMI, un spectre ressurgi depuis 1976. Ces crises, exacerbées par la pandémie, la guerre en Ukraine et les tensions sino-américaines, contrastent avec le dynamisme d'autres pays européens. La France (20 % du PIB de la zone euro), l'Allemagne (25 %) et le Royaume-Uni, malgré son Brexit, influencent encore l'économie continentale. Villeroy de Galhau appelle à une « Europe forte » face aux défis géopolitiques (droits de douane de Trump, surcapacités chinoises), mais l'absence de coordination risque de prolonger cette léthargie.

R. I.

UN MILLION POUR BORIS JOHNSON

Le prix d'une loyauté politique

UN MILLION de livres, un donateur influent et un voyage à Kiev : les documents divulgués montrent un Boris Johnson mêlant affaires privées et engagement public. Derrière son image de défenseur de l'Ukraine, se dessine une relation d'intérêt où le soutien politique se mesure moins par les principes que par les millions. Boris Johnson, soutien inconditionnel de Kiev ? Pas tout à fait. Sa loyauté aurait un prix : un million de livres sterling, versé par l'homme d'affaires Christopher Harborne en 2022, révèle le Guardian ce 12 octobre. Moins d'un an après avoir encaissé cette somme record, l'ancien Premier ministre britannique a emmené son donateur en voyage à Kiev — officiellement pour soutenir l'Ukraine, officieusement pour cultiver un réseau où politique et argent s'entremêlent. Le versement n'a pas été adressé à son parti, mais à une société privée créée par Johnson après son départ de Downing Street, The Office of Boris Johnson Ltd. Selon les documents consultés par la presse britannique, ce « don » devait financer les premières années de la structure — autrement dit, ses propres activités, voyages et réseaux, en dehors de tout contrôle électoral. Harborne, riche investisseur habitué des coulisses politiques, est loin d'être un inconnu. Il a financé le Brexit, soutenu le Parti conservateur et possède des intérêts dans la crypto, l'énergie, l'aéronautique et... l'armement. Son entreprise, spécialisée dans les drones, serait l'un des fournisseurs des forces ukrainiennes. Et c'est cet homme que Johnson a présenté, lors d'une visite officielle à Kiev en 2023, comme son « conseiller », note le Guardian. La chronologie intrigue. En novembre 2022, Johnson crée sa société privée. Le mois suivant, elle reçoit exactement 1 million de livres d'Harborne. Quelques semaines plus tard, on retrouve les deux hommes à Singapour, puis à bord d'un jet privé pour rejoindre la Pologne avant de prendre le train de nuit vers Kiev. Le quotidien britannique affirme que ces déplacements, financés en partie par sa nouvelle structure, renforcent le soupçon d'un mélange des genres : entre engagement public et bénéfice privé, Johnson semble avoir transformé sa proximité avec la cause ukrainienne en capital politique et personnel. Interrogé sur cette proximité, Boris Johnson s'est emporté face au Guardian : « Vos pathétiques scoops en carton [...] semblent, pour la plupart, issus d'un piratage russe illégal. Vous devriez avoir honte. [...] Pourquoi ne pas vous renommer en La Pravda, carrément ? ». Le milliardaire, lui, affirme n'avoir « aucune attente de gain personnel ». Mais la chronologie parle d'elle-même : création d'une société, versement d'un million, déplacements conjoints, et un partenariat qui confond engagement politique et business privé. Le 8 septembre, The Guardian a révélé une nouvelle série de documents montrant comment Boris Johnson a converti les réseaux et privilèges acquis à Downing Street en une véritable entreprise privée. Un bureau financé sur fonds publics lui aurait servi à organiser conférences, contrats et rencontres lucratives. Selon ces révélations, il a sollicité un haut responsable saoudien pour transmettre une offre commerciale au prince héritier Mohammed ben Salmane, et perçu plus de 200 000 livres sterling d'un fonds d'investissements après une rencontre avec Nicolas Maduro. En outre, entre 2022 et 2024, il aurait touché plus de cinq millions de livres pour faire des discours à travers le monde.

R. I.

MAINTENANCE DES CHAUFFAGES DANS DES ÉCOLES À EL TARF

Près de 80 millions de DA consacrés

A L'APPROCHE de la saison de l'hiver, une enveloppe financière de 80 millions de dinars a été allouée par les services de la wilaya d'El Tarf pour la maintenance et la réparation des systèmes de chauffage dans des écoles primaires. C'est ce qu'a affirmé, hier, Mahieddine Boufenché, directeur de l'administration locale (DAL).

Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux de maintenance et de réparation des équipements de chauffage ont été achevés dans 24 écoles primaires situées dans les communes de Boutheldja, de Chafia, de Ben Mhidi, de Echatt, de Brihan, de Besbes et de Dréan. Il a également affirmé que toutes les écoles primaires de la wilaya bénéficieront, cet hiver, du chauffage dans le cadre des efforts locaux visant à assurer une couverture complète dans ce domaine.

L'opératin s'inscrit dans la stratégie nationale visant à remplacer les systèmes de chauffage fonctionnant au mazout par d'autres fonctionnant au gaz propane et au gaz de ville, selon la même source. Par ailleurs, la wilaya a également bénéficié d'une enveloppe de 680 millions DA répartie entre les communes, pour soutenir le programme de repas chauds dans des cantines scolaires, en fonction du nombre d'élèves et de la situation financière de chaque commune.

Dans le domaine du transport scolaire, la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'un montant de 50 millions de dinars pour la maintenance et la location de bus de transport scolaire.

A ce titre, la même source a indiqué que le parc de transport scolaire a été renforcé par cinq nouveaux bus, s'ajoutant aux 278 bus actuellement en service sur 228 lignes, dont 142 loués et 136 appartenant aux communes, dans le cadre du programme national visant à améliorer les conditions de transport des élèves, notamment en zones rurales, selon la même source.

R. R.

SALON NATIONAL DU BIJOU TRADITIONNEL À BATNA

Plus de 7 000 visiteurs

LE SALON national du bijou traditionnel et de la joaillerie, organisé du 7 au 12 octobre à Batna, a attiré 7.200 visiteurs. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, a fait savoir le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Memou.

A ce propos, le même responsable a déclaré, à l'APS en marge de la cérémonie de clôture à la salle des expositions Assehar, que le salon a été une occasion pour les visiteurs de découvrir le travail des artisans et l'évolution de cette activité tout en préservant l'authenticité des bijoux traditionnels de la région. Tous les moyens ont été mis en place pour le succès de cette manifestation, qui a constitué un espace d'échange d'expériences entre les professionnels, selon le responsable, qui a affirmé que l'objectif du salon est de promouvoir le savoir-faire séculaire des bijoutiers de la wilaya de Batna et des autres wilayas participantes.

Des participants au salon, dont Nada Malak de Constantine, Abdelouahab Mansouri de Tamanrasset, Lynda Tazrout de Tizi Ouzou et Moussa Sofiane Benmansour de Tlemcen, ont salué cette initiative, qui leur a permis de présenter leurs produits, outre les échanges d'expériences entre professionnels. Soixante artisans issus de 23 wilayas du pays ont participé à cet événement.

R. R.

CONSTANTINE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME Plus de 4 100 apprenants inscrits

La wilaya de Constantine projette d'éradiquer l'illettrisme, elle a enregistré pour l'année 2025-2026, près de 4.142 apprenants, a déclaré, hier, Salah Benchaâbane, directeur local de (ONAEA). Il a souligné que ce nombre a été initié suite aux campagnes de sensibilisation.



A ce propos, salah Benchaâbane, directeur local de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes par intérim a précisé que « le nombre de nouveaux inscrits, aux classes d'alphabétisation a connu une hausse au titre de la saison scolaire 2025-2026, dans la wilaya de Constantine, passant de 3.400 apprenants recensés l'année dernière à 4.142 enregistrés actuellement.

Ce nombre de nouveaux inscrits, est le fruit des campagnes de sensibilisation et de lutte contre l'illettrisme menées par une caravane qui a sillonné différentes régions de la wilaya durant l'été dernier, y compris les zones rurales, a précisé le chargé de la gestion de l'antenne locale de cet office, dans une déclaration à l'APS. Avec l'inscription de ces nouveaux apprenants, le nombre global des apprenants dans les classes d'alphabétisme a été

porté à 6.427 personnes ayant rejoint les classes à travers les 12 communes de la wilaya, encadrés par 230 enseignants contractuels, a fait savoir la même source, notant que l'ensemble de ces enseignants a bénéficié, avant leur prise de fonction, d'une formation spécialisée axée sur la psychologie et la pédagogie de l'enseignement pour adultes.

Ces apprenants sont répartis à travers 321 classes relevant de différentes structures du secteur public dont 123 écoles primaires, 91 mosquées, 6 maisons de jeunes, 3 centres culturels et 3 établissements pénitentiaires, a révélé M. Benchaâbane.

Il y a lieu de préciser que dans la wilaya de Constantine, le nombre des personnes libérées de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2024-2025, a atteint 803 personnes dont 98 % représentent la catégo-

rie des femmes, soit 745 personnes, a indiqué la même source.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale, où les classes d'alphabétisation avaient accueilli, au cours de l'année scolaire 2024-2025, près de 280 000 apprenants entre nouveaux élèves et élèves réinscrits, a déclaré le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), Kamel Kharbouche, soulignant que des efforts ont été fournies pour attirer le plus grand nombre de scolarisés.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année scolaire des classes d'alphabétisation, le même responsable a affirmé que plus de 97 000 nouveaux inscrits ont rejoint les classes d'alphabétisation à travers le pays.

Amel Saïdi

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE D'EL MERDJA DE SAÏDA Le courage héroïque des Moudjahidines face au colonisateur

LES HABITANTS de la wilaya de Saïda commémorent, la bataille d'El Merdja, qui s'est déroulée le 13 octobre 1958 dans la wilaya de Saïda. Elle est considérée comme une épopée menée par les moudjahidine de l'Armée de Libération Nationale, qui ont vaillamment résisté à l'armée coloniale française, lui faisant subir de lourdes pertes à l'issue de cette confrontation.

Cette bataille s'est déroulée dans la zone 6 de la wilaya V historique, sur le territoire de la commune de Doui Thabet, à la suite d'une opération de ratissage et d'encercllement lancée par les unités de l'armée coloniale sous le commandement du général Gilles, selon la direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Saïda. Une mission de reconnaissance effectuée

par un avion de l'armée coloniale avait repéré la position des moudjahidine dans une zone appelée Aïn Chouikh, située à environ 28 km de la ville de Saïda. L'armée française dépêcha alors des centaines de blindés et des avions de type B-26, menant un bombardement intensif de la région et larguant des tonnes de bombes pour préparer un débarquement des troupes spéciales.

L'armée coloniale française encercla la zone avec plus de 5000 soldats lourdement armés. La bataille débuta vers 14h et les moudjahidine de l'ALN se battirent avec courage et détermination, infligeant d'importantes pertes à l'ennemi. Le siège fut levé à l'issue de la bataille, qui se solda par la mort de 520 soldats français, de nombreux blessés, ainsi que la

destruction d'un avion de combat. Du côté algérien, 72 moudjahidine tombèrent au champ d'honneur.

Cette bataille mit en lumière la grande stratégie militaire et le courage des moudjahidine, qui réussirent à infliger des pertes considérables à l'armée coloniale, tant en vies humaines qu'en matériel militaire. Soixante-sept ans après cette bataille héroïque, son message demeure gravé dans la mémoire des Algériens, notamment dans celle des habitants de la région de Doui Thabet, qui la commémorent, chaque année, en rendant hommage aux héros et martyrs tombés pour la libération de cette terre sacrée, selon la même direction.

R. R.

EXPO OSAKA 2025

L'Algérie remporte la médaille d'argent du meilleur design extérieur de son stand

L'Algérie s'est distinguée à l'Exposition universelle Expo 2025, organisée à Osaka, au Japon, en décrochant la médaille d'argent du meilleur design extérieur de stand, une reconnaissance qui salue la créativité de son pavillon inspiré du zellige algérien.

Conçu autour du thème évocateur « La lumière de l'Algérie », le stand national a captivé les visiteurs par son esthétique raffinée et sa symbolique identitaire, reflet d'un savoir-faire architectural mêlant tradition et modernité. Sélectionnée parmi 167 pays participants, cette distinction vient couronner les efforts d'une équipe pluridisciplinaire mobilisée pendant six mois pour faire rayonner l'image d'une Algérie ouverte, innovante et culturelle.

À travers ses expositions, conférences et animations artistiques, le pavillon algérien a su traduire la richesse de son patrimoine et la vitalité de ses secteurs économiques, faisant d'Osaka une vitrine internationale du potentiel algérien.

L'Algérie a remporté la médaille d'argent du meilleur design extérieur de son stand à l'Exposition universelle Expo 2025, organisée à Osaka, au Japon, a annoncé, dimanche, le commissaire de la participation algérienne à cet événement, M. Abdellah Bougandoura.

S'exprimant, dimanche, lors de la cérémonie de remise des prix de cette exposition internationale, qui s'est déroulée sur une période de six mois, le commissaire de la participation algérienne à cet événement, M. Abdellah Bougandoura, a indiqué que « l'Algérie a remporté ce prix parmi 167 pays participants, ainsi que des organisations et associations internationales, dans la catégorie du design extérieur des stands individuels », se félicitant des efforts déployés par l'équipe encadrant le stand algérien tout au long de cet événement international.

La participation de l'Algérie à Expo Osaka 2025 (du 13 avril au 13 octobre) a été mar-



quée par la contribution active de plusieurs départements ministériels et entreprises nationales, ainsi que par une participation artistique et culturelle riche, mettant en valeur les aspects civilisationnels, culturels et économiques du pays.

Le stand algérien a accueilli une variété d'événements et d'activités, notamment des expositions sur différents secteurs tels

que les affaires étrangères, l'intérieur et les collectivités locales, l'énergie, la culture et les arts, la poste et les télécommunications, l'industrie et l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'habitat, le commerce, les transports, le tourisme et l'artisanat, la santé, l'hydraulique et l'environnement. Des conférences et rencontres ont également été organisées pour explorer les

opportunités d'investissement et de partenariat avec différents acteurs économiques présents à l'exposition, ainsi que des spectacles artistiques et culturels animés par des troupes algériennes représentant les différentes régions du pays et reflétant la diversité du patrimoine culturel national.

A. B. / Agence

CHANT PATRIOTIQUE

Plus de 350 participants au concours national de Blida

C'EST sous le slogan « Novembre, ta grandeur est en nous, n'es-tu pas celui qui a semé en nous la certitude ? », que plus de 350 candidats issus de 58 wilayas du pays ont pris part aux sélections de la 6e édition du concours national du chant révolutionnaire, organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida en collaboration avec l'association Errihab pour les jeunes talents, ont indiqué samedi les organisateurs.

Organisée dans le cadre de la commémoration du 71e anniversaire de la Révolu-

tion du 1er Novembre, cette nouvelle édition a réuni 357 participants, donnant à l'événement une dimension nationale particulière qui traduit l'attachement des jeunes Algériens à l'art authentique et à l'esprit patriotique, a déclaré à la presse Sid Ahmed Slimane, président de l'association Errihab, en marge de la cérémonie de qualification pour la phase finale de ce concours national, organisée samedi à Blida. Il a ajouté que cette édition rend également hommage à l'artiste Nouredine Benghali. Le jury, composé du grand

musicien Kouider Bouziane, de l'artiste Nouredine Benghali et du chanteur Kamel Rezoug, va procéder à la sélection de dix finalistes qui participeront à la grande finale prévue le 31 octobre. Cette manifestation artistique vise à découvrir et encourager les jeunes talents dans le domaine du chant patriotique, tout en ancrant les valeurs de la Révolution et de l'identité nationale chez cette nouvelle génération. M. Sid Slimane a salué, à cette occasion, la qualité des prestations de ces jeunes, soulignant que la chanson révolutionnaire,

symbole de fierté et de dignité, continue de vibrer dans le cœur de la jeunesse algérienne. Les trois premiers lauréats du concours seront récompensés lors d'une cérémonie prévue dans la salle des conférences de la wilaya de Blida, la veille de la célébration du 71e anniversaire de la Révolution. Il est à noter que les inscriptions à ce concours ont été ouvertes du 5 août au 10 octobre aux jeunes talents âgés de 18 à 35 ans, via la page électronique de l'association.

T. Bouhamidi

ANNABA

Vaste campagne de nettoyage au Fort des suppliciés

SOUS la houlette de la direction de la Culture et des arts d'Annaba, une campagne de nettoyage d'envergure a été lancée, samedi 11 octobre, au niveau du site historique du Fort des Suppliciés, un monument emblématique qui témoigne d'une page importante de la mémoire annabi. L'opération a réuni plusieurs associations locales, universitaires et acteurs du mouvement citoyen, dans une démarche à la fois écologique et patrimoniale.

Encadrée par Mme Rahima Merazkia, conservatrice du patrimoine, cette initiative a vu la participation de l'association El Hay El Atik, du Forum national de la société civile, ainsi que de l'association Amis de l'environnement et du développement durable d'El Hadjar. Des architectes, étudiants et bénévoles se sont ainsi mobilisés pour débarrasser le fort et ses alentours des déchets et végétations sauvages, contribuant ainsi à sa remise

en valeur. Symbole de résistance et de mémoire, le Fort des Suppliciés, longtemps délaissé, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière par les responsables du secteur dans la capitale du Jujube, dans le cadre d'un projet de réhabilitation plus large initié par la Direction de la culture.

Les habitants, venus prêter main-forte, ont salué l'élan collectif et souligné l'importance de telles actions pour transmettre aux générations futures l'amour du patrimoine.

La directrice de la culture, Mme Salha Barkouk, a exprimé sa gratitude envers tous les participants, estimant que « ce genre d'initiatives volontaires contribue à la préservation de la mémoire collective et renforce le sentiment d'appartenance à la ville d'Annaba ».

A. B.



ELIMINATOIRES-
CAN 2026
FÉMININE
(2° TOUR ALLER)

Algérie-Cameroun
le 23 octobre
à Oran

L'ÉQUIPE nationale algérienne dames affrontera son homologue camerounaise le 23 octobre 2025 au stade Miloud Hadeft d'Oran, à partir de 19h00, dans le cadre du match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Le match retour se jouera à Douala, au stade de la Réunification, le 28 octobre 2025 à 15h30, ajoute la même source. En prévision de cette double confrontation, la sélection algérienne effectuera un stage au Centre Technique National de Sidi Mousa à partir de lundi 20 octobre et se poursuivra jusqu'au 29 octobre 2025. Les Algériennes, dirigées sur le banc par Farid Benstiti, se sont qualifiées pour le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Pour rappel, la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), se jouera du 17 mars au 3 avril 2026

L'ESPÉRANCE
DONNE DES
NOUVELLES DE
YUCEF BELAILI

L'ESPÉRANCE Sportive de Tunis a annoncé ce dimanche que l'international algérien Youcef Belaili a subi des examens médicaux approfondis après avoir ressenti une douleur musculaire lors de sa dernière apparition avec l'équipe nationale algérienne. Selon le communiqué publié sur la page officielle du club tunisien, les résultats des examens radiologiques ont révélé une blessure nécessitant un repos complet dans les prochains jours. Des examens de contrôle supplémentaires seront effectués prochainement afin de déterminer avec plus de précision la durée de son indisponibilité et la date de son retour aux entraînements collectifs. Le staff médical de l'Espérance suit de très près, ajoute le communiqué, l'évolution de la situation du joueur, avec pour objectif de lui assurer une rééducation optimale et une reprise progressive sans risque de rechute. Pour rappel, la Fédération algérienne de football (FAF) avait déjà annoncé, via un communiqué officiel, que le sélectionneur national Vladimir Petkovic avait décidé de libérer Youcef Belaili ainsi que Baghdad Bounedjah, tous deux blessés, afin de leur permettre de suivre les soins nécessaires dans leurs clubs respectifs. À noter que le directeur sportif de l'EST, Yazid Mansouri, a déclaré qu'il travaillait pour obtenir la prolongation du contrat de Youcef Belaili.

QUALIF. MONDIAL-2026 (GR. G/10° ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-UGANDA

Les «Verts» pour conclure en beauté

L'équipe nationale de football, assurée de sa présence à la prochaine Coupe du monde 2026, recevra son homologue ougandaise, mardi au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), avec l'intention de l'emporter et conclure en beauté, à l'occasion de la 10e et dernière journée (Gr.G) des qualifications.



Une rencontre sans véritable enjeu comptable pour les «Verts», mais riche en symboles, puisqu'elle marquera à la fois la célébration d'une qualification attendue et le retour de l'équipe nationale parmi le gotha mondial, après 12 ans d'absence. Les joueurs du sélectionneur bosnien, Vladimir Petkovic, ont validé leur billet pour une cinquième participation au Mondial, jeudi dernier, à la faveur de leur nette victoire (3-0) contre la Somalie, au stade Miloud-Hadeft d'Oran. Un succès qui a porté leur total à 22 points, assurant ainsi la première place du groupe G, devant l'Ouganda (18 pts), leur dernier adversaire dans cette campagne. Les «Verts» visent désormais à conclure en beauté, en s'imposant à domicile devant leur public, qui promet de vivre un grand moment de communion avec ses joueurs. Au-delà de la célébration, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, ont un objectif statistique à portée de main: terminer meilleure attaque de ces qualifications. Avec 22 réalisations, l'Algérie partage actuellement le sommet du classement offensif avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Soigner leur compteur offensif mardi pourrait offrir à l'équipe nationale une récompense symbolique mais prestigieuse, synonyme de régularité et d'efficacité sur l'ensemble de la campagne. Face à eux, les «Cranes» ougandais, dirigés par le technicien belge Paul Put, ne se présenteront pas en victimes résignées. 2es du groupe avec 18 points, ils restent sur une série impressionnante de trois victoires consécutives, dont la dernière acquise en déplacement face au Botswana (1-0), d'où l'importance pour eux de conserver cette dynamique, et viser l'exploit face à l'Algérie. Toujours en lice pour une éventuelle qualification via les barrages, les Ougandais n'ont pas renoncé à leurs rêves : un succès à Tizi-Ouzou pourrait leur permettre de figurer parmi les quatre meilleurs deuxièmes du continent et d'obtenir leur ticket pour le tournoi de barrage continental, prévu du 13 au 16 novembre prochain. Il s'agit de la 13e opposition entre l'Algérie et l'Ouganda, toutes compétitions confondues. L'Algérie mène au

bal avec 6 victoires contre 3 défaites, alors que trois matchs se sont terminés sur un score nul. La rencontre de Tizi-Ouzou sera dirigée par un quatuor mauricien, conduit par Ahmad Imtezh Heeralall, assisté de Aswet Teeluck (1er assistant) et de Jean Marc Jeff Pithia (2e assistant). Le quatrième officiel sera Jean Brandy Stevie Baillache. Au terme de la 9e journée, la sélection nationale trône en tête du groupe G avec 22 points, à quatre longueurs de l'Ouganda (18 pts) et du Mozambique (15 pts). La Guinée occupe la 4e place avec 14 unités, devant le Botswana (9 pts) et la Somalie (1 point). Les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la FIFA.

L'UGANDA DEVRA BATTRE L'ALGÉRIE
PAR UN SCORE IMPROBABLE POUR
ÊTRE BARRAGISTE !

L'Ouganda nourrit de grands espoirs pour décrocher les barrages de la Coupe du Monde 2026 dans la zone Afrique. Mathématiquement, l'adversaire qu'affronteront les Verts mardi (17h00) au stade Hocine Aït Ahmed (Tizi Ouzou) peut toujours se qualifier. Mais les résultats de ce dimanche amenuisent les chances des Ougandais de décrocher les barrages. Pire encore, les rencontres de demain peuvent quasiment anéantir leurs espoirs pour obtenir le sursis. Explications. Cette journée de dimanche a été favorable au Niger et au Burkina Faso qui ont intégré (même si c'est provisoire) le top 4 des meilleurs deuxièmes grâce à leurs succès respectifs chez la Zambie (0-1) et en réception de l'Éthiopie (3-1). Le but concédé par les Burkinabés pourrait peser dans les calculs. En effet, les Etalons ont assuré une certaine marge d'erreur avec une différence de buts de +6 et 3 points d'écart sur l'Ouganda. Par conséquent, les homologues des Fennecs n'ont qu'une seule issue qui mène aux barrages. Elle consiste à battre l'Algérie 4 buts à 0

sans attendre les autres résultats. Notamment ceux des principales menaces. Pour les 3 places restantes (le Gabon sera barragiste à coup sûr après les rencontres de ce dimanche), il y a le Cameroun (14 points/+9), qui reçoit l'Angola demain (17h00). Les Lions Indomptables ont besoin d'un petit point pour accrocher les barrages alors que la RD Congo (13 points), hôte du Soudan, a une opportunité de sécuriser sa place en s'imposant par n'importe quel score. Clairement, le destin de l'Ouganda n'est pas tout à fait entre ses pieds car il est difficile d'imaginer les poulains de Vladimir Petkovic, qui a déjà mis ses joueurs au défi pour sortir un match solide, s'écrouler et encaisser 4 buts devant leur public

DEUX STARS ET UN SHOW INÉDIT POUR
CÉLÉBRER LA QUALIFICATION DES
VERTS

A l'occasion du match Algérie-Ouganda ce mardi, le stade Hocine-Aït Ahmed sera le théâtre de l'un de ces moments rares, à la croisée du sport et de la célébration. Qualifiés pour le Mondial, les Verts ne se contenteront pas d'un tour d'honneur. Pour saluer comme il se doit cet exploit, un hommage à la hauteur de l'événement est au programme. À l'occasion, et avant même le coup d'envoi du match, le public sera plongé dans l'ambiance grâce à un show musical inédit. Fianso, star du rap, montera sur scène aux côtés de la magnifique Yasmine Amari pour un spectacle qui promet. Deux voix, deux styles et une ferveur pour ouvrir la soirée sur un tempo de fête. Mais le clou du spectacle, c'est pour la fin. Une fois la rencontre terminée, le stade basculera dans la lumière. Un spectacle lumigraphique viendra illuminer le stade Hocine-Aït Ahmed, comme pour écrire, en lumières et en sons, l'exploit qu'est cette qualification en Coupe du monde. Sur la pelouse, joueurs et membres du staff seront là pour vivre ce moment en toute communion avec leurs supporters qui, comme à chaque fois, ne manqueront pas de remplir le stade Hocine-Aït Ahmed.

Chiakha : « Profiter de la présence de Mahrez »

Dans un entretien accordé à Bold, le joueur de 19 ans a livré des propos sincères et pleins de passion. Le jeune international algérien a d’abord évoqué l’ambiance exceptionnelle qui règne au stade Miloud Hadefti de Oran. « C’est fou. Les fans ici nous rendent meilleurs de quelques pourcents. Ils n’ont pas juste une section qui fait du bruit.



C’est tout le stade qui s’enflamme. C’est complètement dingue », a-t-il dit. Lui-même impressionné par la ferveur populaire, il ajoute : « Ils arrivent deux heures avant le match, quand le stade est déjà plein. Il faut vraiment savoir gérer ça, mais ce sont des soirées incroyables ». Chiakha souligne la différence culturelle avec l’Europe : « C’est en tout cas différent. La culture du football est différente. Ils vibrent pour l’équipe nationale et font la queue pour avoir la chance d’entrer. » Concernant la qualification, le jeune attaquant raconte une célébration modeste. « Ce n’était pas grand-chose. Nous étions simplement tous heureux dans le vestiaire, mais c’était à peu près tout ». S’il n’a pas encore eu beaucoup de temps de jeu,

Chiakha garde la tête haute. « J’espère toujours jouer, mais nous avons une bonne équipe, donc c’est comme ça. J’espère pouvoir être en lice pour le prochain match ». Et d’ajouter avec optimisme : « J’ai quand même quelques espoirs. Surtout, maintenant, que nous avons assuré la qualification ». Conscient que son avenir en sélection passe par ses performances en club, il explique : « Il s’agit pour moi de me montrer autant que possible. Je dois retrouver du rythme et aider Vejle à s’en sortir en marquant des buts. Je sais que l’équipe nationale suit mes performances, donc il faut juste que je sois bon. Ensuite, tout viendra, que ce soit en sélection ou à Vejle. » Chiakha garde aussi la tête froide

concernant son avenir : « S’ils me rappellent, c’est qu’il y a sûrement une raison. Avant de partir à Vejle, nous avons convenu d’avoir un dialogue sur toute la situation. Mais pour l’instant, je n’y ai pas beaucoup réfléchi. Je me concentre sur Vejle et sur moi-même. Si je gaspille de l’énergie à penser à ce que les autres pensent de moi, je n’irai pas loin. » Enfin, il rend hommage à son capitaine. « Si on ne peut pas apprendre de Mahrez, alors il n’y a pas beaucoup de joueurs dont on peut apprendre. Il est capitaine, et nous pouvons tous apprendre de lui. À l’extérieur, il est énormément respecté. C’est l’un des meilleurs joueurs d’Afrique, et nous devons juste profiter de sa présence tant qu’il fait encore partie de l’équipe nationale. »

Halilhodzic revient sur sa Coupe du Monde avec l’Algérie

“**LES GENS** m’ont reconnu, j’ai failli étouffer !”, la folle anecdote de Vahid Halilhodzic sur sa Coupe du monde avec l’Algérie Douze ans après avoir conduit l’Algérie vers son plus grand exploit en Coupe du monde, Vahid Halilhodzic n’a rien oublié de cette épopée. L’ancien sélectionneur des Fennecs est revenu avec émotion sur le parcours héroïque de 2014, marqué par une qualification historique en huitièmes de finale et un duel mythique face à l’Allemagne. Pour Halilhodzic, cette Coupe du monde 2014 au Brésil reste l’un des plus grands moments de sa carrière. Dans une interview accordée à FIFA.com, L’entraîneur bosnien se souvient d’une ferveur populaire sans précédent : « Je me souviens de l’euphorie à cette époque. Jouer pour la première fois un huitième de finale de Coupe du monde, c’était quelque chose d’immense. Le pays tout entier vivait pour l’équipe, 40 millions de personnes regardaient ce match. » Face à l’Allemagne, future championne du monde, l’Algérie avait livré un match d’une intensité rare, forçant l’admiration du monde entier malgré la défaite (2-1 a.p.) : « On a fait le match qu’il fallait. Tout le monde pensait qu’on allait prendre 5, 6 ou 7 buts, mais on a fait un match presque d’exception. Malheureusement, on n’a pas pu gagner. » Une performance qui, selon lui, a transformé la perception « C’est une défaite qui a fait la gloire de l’équipe nationale. On aurait dû créer une plus grande sensation encore, mais cette équipe a fait une Coupe du monde fantastique. »

LA FERVEUR BRÉSILIENNE ET L’AMOUR DES ALGÉRIENS
Au-delà du terrain, Halilhodzic garde un souvenir marquant de l’ac-



cueil du public brésilien. L’anecdote qu’il raconte aujourd’hui encore le fait sourire : « Après la défaite, on a été ovationnés par le public de Porto Alegre. Le lendemain, dans un centre commercial, les gens m’ont reconnu et m’ont porté dans les bras pendant dix minutes. J’ai failli étouffer ! » Enfin, le technicien bosnien a conclu en évoquant son lien indéfectible avec les Algériens : « Quand tu arrives là-bas et que des millions de personnes t’attendent, c’est quelque chose d’extraordinaire. Voir la joie dans les yeux des gens, c’est la plus belle récompense pour un entraîneur. »

CAN 2025 : LE PRIX DES BILLETS DÉVOILÉ, LES 8 MATCHS DE GROUPES LES PLUS CHERS

LA COUPE d’Afrique des Nations 2025 s’annonce spectaculaire, et le Maroc, pays hôte, vient de franchir une nouvelle étape clé dans sa préparation. En effet, l’ouverture officielle de la billetterie a eu lieu ce lundi 13 octobre pour les premiers chanceux. Découvrez le prix des billets et comment les acheter. Dans un premier temps, une prévente exclusive de 48 heures des billets pour la Coupe d’Afrique des Nations 2025 a lieu, réservée aux détenteurs de cartes Visa. Ces derniers bénéficient d’un accès prioritaire du 13 octobre à 9h00 jusqu’au 15 octobre à la même heure, avant l’ouverture de la vente grand public, accessible à tous les autres moyens de paiement.

Comment acheter un billet pour la CAN 2025 ?

Afin d’offrir une expérience fluide et connectée, le Comité Local d’Organisation (LOC) a lancé l’application YALLA, plateforme indispensable pour les supporters. C’est via cette application que les fans pourront obtenir leur Fan ID, obligatoire pour acheter des billets, ainsi qu’un e-visa/AEVM pour entrer au Maroc. Chaque Fan ID permettra l’achat d’un seul billet par match. Une fois le Fan ID reçu, les détenteurs de cartes Visa pourront se rendre sur le site officiel tickets.cafonline.com pour effectuer leurs achats. La CAF avait déjà dû reporter une première tentative d’ouverture de la billetterie fin septembre, en raison de problèmes techniques. Le lancement de Yalla marque donc un nouveau départ, attendu par des millions de supporters à travers le continent. La CAF a également révélé les premiers prix des billets de la CAN 2025. Le match d’ouverture Maroc-Comores sera l’un des événements les plus prisés : 500 dirhams (environ 45 €) pour la catégorie 1, 300 MAD (environ 27 €) pour la catégorie 2 et 150 MAD (environ 13,50 €) pour la catégorie 3. Si le prix de la plupart des matchs de la phase de groupes oscillera entre 100 et 300 dirhams selon la catégorie (de 10 à 30 euros environ), 7 afficheront coûteront un peu plus cher que la normale : les deux autres matchs du Maroc contre le Mali et la Zambie, plus Egypte-Afrique du Sud, Nigeria-Tunisie, Algérie-Burkina Faso, Côte d’Ivoire-Cameroun et Sénégal-RDC. Pour tous ces matchs, il faudra débours entre 100 et 400 dirhams selon la catégorie (de 10 à 38 euros environ). Les prix iront de 150 à 500 dirhams pour les 8es de finale (15 à 50€ environ), de 200 à 600 dirhams pour les quarts (18 à 57€) et de 300 à 800 dirhams pour les demi-finales (30 à 75€). Quant à la finale, elle sera logiquement la plus onéreuse : 900 MAD (environ 81 €) pour la catégorie 1, 600 MAD (environ 54 €) pour la catégorie 2 et 400 MAD (environ 36 €) pour la catégorie 3.



C'est la fin des sessions sans fin sur ChatGPT grâce à ce rappel

Le chatbot le plus populaire au monde va à l'avenir être programmé pour moins impacter la santé psychologique de ses utilisateurs. Et d'abord en leur disant qu'il ne faut pas trop rester connecté !

L'IA ChatGPT est aujourd'hui un outil mondialement utilisé, qui devrait très prochainement atteindre les 700 millions d'utilisateurs hebdomadaires. Une intelligence artifi-

cielle qui a pour beaucoup remplacé d'autres façons de naviguer sur le web (comme par exemple passer par un moteur de recherche) et les entraîne à passer des heures avec l'IA. Un problème qu'OpenAI veut aider à réduire avec ces changements.

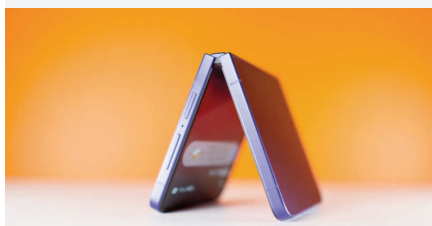
ChatGPT va vous rappeler qu'il est nécessaire de faire des pauses. OpenAI est très contente que de nombreux humains sur la planète fassent appel à son chatbot. Mais la firme voudrait aussi qu'ils n'en abusent pas, ce qui pourrait s'avérer mauvais pour la santé psychologique de ces mêmes personnes. Raison pour laquelle des changements sont apportés par le leader

mondial du secteur à son chatbot. Ainsi, dès aujourd'hui, les personnes qui mèneront des sessions trop longues avec l'IA se verront rappeler qu'il peut être nécessaire de faire une pause. Une nouveauté qui sera au fil du temps améliorée par OpenAI afin de rendre ces rappels les plus naturels possibles.

Une IA qui sera à l'avenir plus fine émotionnellement. Et ça n'est pas là les seules améliorations qui devraient arriver sur ChatGPT. Toujours dans l'idée de faire plus attention à la santé psychologique des utilisateurs, GPT-4o a été modifié de façon à mieux saisir les signes de

détresse mentale ou émotionnelle montrés par un utilisateur. L'IA devrait ainsi mieux répondre si des problèmes comme la dépendance émotionnelle venaient à apparaître. Enfin, une certaine mise à distance entre l'IA et l'utilisateur devrait être dorénavant de mise. Quand l'utilisateur demandera des conseils sur des sujets très personnels (comme par exemple l'opportunité ou non de rompre une relation), ChatGPT évitera de répondre directement, et questionnera plutôt la personne pour la pousser à réfléchir par elle-même à la situation. Cette nouvelle manière de répondre devrait prochainement arriver sur l'interface.

Samsung Galaxy Z Flip 7 : testé en conditions difficiles, le smartphone s'avère particulièrement solide



LE GALAXY Z Flip 7 de Samsung vient de passer avec succès les tests de résistance menés par JerryRigEverything sur YouTube. Rayures, flammes, poussière et tentatives de pliage n'ont pas eu raison de ce smartphone pliable dernière génération. Le mois dernier, Samsung a dévoilé et commercialisé dans la foulée sa nouvelle gamme de smartphones phares à écrans pliables, comprenant le Galaxy Z Fold 7 et le Galaxy Z Flip 7. Alors que le premier modèle a brillamment passé deux tests de durabilité distincts, c'est désormais au tour du Galaxy Z Flip 7 de démontrer sa robustesse face aux épreuves de torture les plus redoutables. Ames sensibles s'abstenir ! Testé en conditions extrêmes, le

Galaxy Z Flip 7 fait preuve d'une grande résistance. Le populaire YouTuber Zack de la chaîne JerryRigEverything a soumis le dernier smartphone pliable à clapet de Samsung à une batterie de tests destructifs particulièrement poussés. Rayures, brûlures, tentatives de pliage et exposition à la poussière : le Galaxy Z Flip 7 a résisté à tous ces exercices de torture, prouvant qu'au-delà même de son design soigné et de ses composants haut de gamme, il jouit également d'une conception robuste. Dans sa vidéo (visionnable ci-dessous), JerryRigEverything ne fait pas dans la demi-mesure. L'écran externe du Galaxy Z Flip 7 montre des traces à un niveau de dureté 6 sur l'échelle de Mohs, avec des rainures plus profondes dès le niveau 7. Quant au test au butane, il précise que l'écran externe a aussi résisté à une flamme de butane pendant environ vingt secondes, celui-ci n'ayant présenté aucun dommage apparent. En revanche, la dalle interne se révèle beaucoup plus fragile. Il peut être rayé dès le niveau 2, ce qui signifie qu'un simple ongle peut suffire à laisser des traces. Rayures, torsions, flammes, poussière... le Galaxy Z Flip 7 encaisse sans broncher. Malgré les souffrances infligées, le

smartphone conserve toutes ses fonctionnalités, y compris après avoir été plié avec une quantité importante de poussière. JerryRigEverything note que la charnière a aussi continué à fonctionner correctement malgré l'accumulation de particules. Du côté des modules photo, les anneaux entourant les capteurs arrière sont restés en place, même lorsqu'ils ont été tirés avec un objet tranchant. Un détail d'autant plus notable qu'ils se

détachent facilement sur les Galaxy S25, toujours selon le testeur. Accrochez-vous bien, car l'expérience la plus redoutable commence à 7 minutes et 47 secondes dans la vidéo, lorsque le testeur tente de plier l'appareil vers l'arrière. L'objectif est clair : pousser le smartphone dans ses retranchements. Là encore, le Galaxy Z Flip 7 surprend par sa résistance, le pliable de Samsung ne s'étant pas cassé malgré la force appliquée durant l'exercice de pliage.

la batterie de l'iPhone 17 Air serait (physiquement) très mince

Une nouvelle fuite concernant le futur iPhone 17 Air révèle une batterie d'une finesse remarquable, suscitant des interrogations sur son endurance. Toutefois, Apple semble préparer une riposte technologique pour compenser cette réduction de volume. La future gamme iPhone 17, attendue pour la rentrée 2025, continue d'alimenter les conversations dans la sphère technologique. Parmi les modèles prévus, l'iPhone 17 Air cristallise l'attention en se positionnant comme le successeur potentiel de l'iPhone Plus, avec une ambition claire : la finesse extrême.



Ce parti pris de conception impose des ajustements matériels importants, à commencer par le composant le plus volumineux, la batterie.

Dans les coulisses d'un prototype d'ordinateur... cultivé en éprouvette

Une équipe de chercheurs en Suisse développe des amas de neurones qui sont ensuite branchés à un ordinateur. Serait-ce le début d'une « bio-informatique » ?

Les innovations en biologie sont légion ces dernières décennies. On en arrive au point où l'on peut faire même un mélange des genres, avec les interfaces humain-machines telles que conçues par exemple par la société d'Elon Musk Neuralink. C'est encore ce genre de structure qui est explorée actuellement par une entreprise qui « cultive » un ordinateur.

Des cellules cultivées pour devenir des neurones, qui seront branchés à un ordinateur

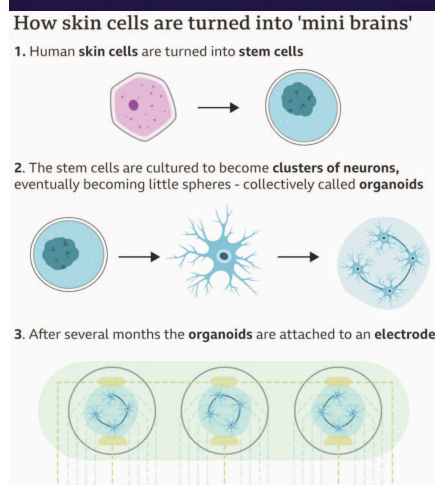
Un reportage de la BBC nous fait découvrir un laboratoire dans un nouveau genre en Suisse. Baptisé FinalSpark, ce laboratoire travaille sur la mise en culture de cellules souches, dérivées de cellules cutanées humaines, afin d'en faire des neurones, développés eux-mêmes en amas du nom « d'organoïdes ».

Ceux-ci sont similaires à nos cerveaux, étant construits avec les mêmes éléments constitutifs (même s'ils ne sont pas aussi complexes).

Après un développement qui peut prendre plusieurs mois, ils sont branchés à des électrodes, branchement grâce auxquels il est ensuite possible d'envoyer des commandes à travers un simple clavier.

Les organoïdes sont pour le moment à obsolescence programmée

Pour le moment, l'équipe en est encore au stade de la stimulation, avec des impulsions électriques envoyées par une commande de clavier, avec un résultat, lorsqu'il y a réponse, qui s'affiche sur un écran

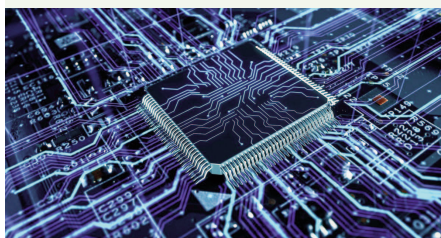


dans un schéma qui ressemble à un EEG. L'objectif des scientifiques est de déclencher un processus d'apprentissage de la part de ces mini-ordinateurs biologiques, afin d'à terme leur permettre d'effectuer des tâches.

Reste qu'actuellement, ces expérimentations ne peuvent aller loin dans le temps, puisque que la question de la subsistance des organoïdes n'est pas encore résolue.

Contrairement à un ordinateur, une alimentation électrique n'est en effet pas possible pour un ensemble organique, et les amas de neurones produits ne bénéficient pas des réseaux sanguins qui apportent normalement les nutriments nécessaires. Résultat, les cinq dernières années, 1000 à 2000 « morts » de ces organoïdes ont été recensées. Un défi ?

Un changement profond se prépare sous le capot des mobiles... et vous allez le sentir au quotidien



LE DÉVELOPPEMENT de l'UFS 5.0 touche à sa fin. Cette nouvelle norme de stockage flash promet de doubler les performances actuelles et d'améliorer la gestion énergétique des smartphones. Les performances d'un smartphone ou d'une tablette dépendent évidemment de plusieurs composants. Si le processeur et la mémoire vive jouent un rôle essentiel, un autre élément détermine la réactivité d'un appareil : le stockage. Sa capacité à lire et écrire les données conditionne directement la vivacité ressentie au quotidien. Sur ce point, l'UFS 5.0, dont l'arrivée est imminente, devrait considérablement changer la donne.

L'UFS 5.0 promet des transferts deux fois plus rapides que l'UFS 4.0. La JEDEC, qui est une organisation chargée de la normalisation des technologies de semi-conducteurs, indique que le développement de l'UFS 5.0 arrive à son terme. L'Universal Flash Storage constitue la norme de stockage flash adoptée par la majorité des smartphones, tablettes et autres appareils actuels nécessitant des performances élevées sans épuiser la batterie. Cette nouvelle version apporte des

améliorations concrètes par rapport aux standards actuels.

Sans surprise, le principal axe d'amélioration concerne la vitesse. L'association affirme que l'UFS 5.0 peut atteindre des vitesses de lecture et d'écriture séquentielles allant jusqu'à 10,8 GB/s. Ces débits se révèlent particulièrement utiles pour les applications basées sur l'intelligence artificielle, de plus en plus présentes sur les smartphones. Un stockage plus rapide permet également aux applications de se lancer plus vite et rend le multitâche plus fluide. De son côté, l'appareil photo traite les photos et les vidéos avec davantage de réactivité.

Une fiabilité et une efficacité énergétique renforcées

De toute évidence, l'UFS 5.0 ne se limite pas à l'accélération des transferts. La technologie embarque une égalisation de liaison intégrée qui stabilise l'intégrité du signal lors des échanges de données. Un rail d'alimentation dédié isole les différentes sections du système, réduisant les parasites électriques et améliorant le rendement global. Le mécanisme Inline Hashing fait son apparition pour garantir l'intégrité des informations et renforcer la protection des données utilisateur. Pour mesurer l'ampleur des progrès, l'UFS 4.0 culmine à environ 5,8 GB/s en lecture séquentielle. L'UFS 4.1 propose une légère progression sans vraiment sortir de cette zone de performance. Ces deux versions dominent actuellement le marché des smartphones et tablettes. Vous en conviendrez, atteindre des vitesses records n'a de sens que si l'autonomie ne s'effondre pas. L'UFS 4.0 avait déjà diminué de 46% la consommation par rapport à l'UFS 3.1. L'UFS 5.0 poursuit cette trajec-

toire grâce à une meilleure gestion du bruit électrique et une transmission du signal optimisée.

Ces belles promesses devraient, espérons-le, se traduire par des améliorations concrètes au quotidien, à commencer par la fluidité générale du système, un meilleur traitement photo/vidéo ou encore une gestion améliorée de l'intelligence artificielle. Les premiers appareils UFS 5.0 seront probablement annoncés à partir de l'année prochaine.

Cette application aurait pu remplacer iMovie et concurrencer CapCut... Apple l'abandonne sans préavis



CLIPS, l'application de montage vidéo d'Apple, tire sa révérence dans la plus grande discrétion. Son ambition de simplifier la création sur mobile se heurte à un marché qui ne lui a jamais vraiment laissé sa place. Née en 2017, l'application Clips portait en elle une promesse : celle d'offrir une porte d'entrée ludique vers le montage, un pont entre la complexité relative d'iMovie et l'immédiateté des réseaux sociaux. Huit ans plus tard, Apple a décidé de mettre fin à son support, la retirant de l'App Store pour tous les nouveaux utilisateurs. Son histoire est celle d'une bonne idée qui n'a pas trouvé son public,

à une époque où le montage vidéo sur téléphone est devenu un enjeu stratégique majeur.

Le souvenir d'une application singulière

Clips avait pour elle une personnalité attachante. Elle proposait des fonctions uniques comme les « Titres live », qui transcrivaient la voix en sous-titres animés, ou l'intégration des Memoji et des scènes en réalité augmentée grâce au capteur LiDAR des iPhone. Elle était pensée pour la spontanéité, pour capturer et assembler des moments de vie sans la rigueur d'un logiciel de montage classique.

Pourtant, son positionnement est toujours resté fragile. Trop simple pour les créateurs exigeants, qui se tournaient déjà vers des solutions plus complètes, et peut-être trop déconnectée pour les adeptes des plateformes sociales, qui préfèrent des outils intégrés. Clips vivait dans un entre-deux, charmant mais solitaire, et les mises à jour se sont espacées jusqu'à devenir de simples correctifs, annonçant déjà la fin silencieuse qui vient d'être officialisée.

CapCut, l'outil maison de TikTok qui domine résolument ce marché, a défini de nouveaux standards de puissance et de gratuité. Plus récemment, Instagram a lancé sa propre offensive avec Edits, une application dédiée pensée pour concurrencer directement son rival chinois avec des fonctions assistées par intelligence artificielle. Face à ces solutions ultra-complètes et parfaitement intégrées aux écosystèmes les plus populaires, l'approche modeste de Clips semblait appartenir à une autre époque. Son extinction laisse iMovie seul gardien de la vision grand public d'Apple en matière de vidéo.

La barbe à papa a été inventée par un dentiste !



WILLIAM JAMES Morrison était un dentiste, avocat et auteur originaire de Nashville aux USA. Il était aussi le président de l'Association des dentistes de l'Etat du Tennessee.

En 1897, lui et un pâtissier de Nashville nommé John C. Wharton ont inventé une machine à bonbons électrique qui produit ce qu'on appelait Fairy Floss qui n'est autre que la barbe à papa.

Le produit a été présenté au public en 1904 et a connu un succès planétaire.

La France est le premier consommateur de whisky au monde !



LA FRANCE est le plus gros consommateur de whisky dans le monde avant le Royaume-Uni et les Etats-Unis avec une consommation de près de 2 litres par personne en 2013, sachant qu'en moyenne la consommation mondiale du whisky est de 0.86 litres par personnes.

Selon les statistiques, plus de 14 millions de caisses de 9 litres de whisky écossais ont été vendues en France en 2011 et la consommation n'arrête pas d'augmenter, en effet, il est prévu qu'entre 2012 et 2016, la consommation du whisky connaîtra une croissance de 3,35%.

J Indépendant

LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Déflagration meurtrière dans une usine d'explosifs du Tennessee, 19 personnes portées disparues



• **DRAME** •
Une puissante explosion est survenue vendredi matin dans une usine d'explosifs du Tennessee, près de Nashville. Selon les autorités locales, 19 personnes sont portées disparues



Aux Etats-Unis, une violente explosion a ravagé vendredi matin une usine d'explosifs du Tennessee, faisant 19 personnes portées disparues selon les autorités locales.

Le drame s'est produit vers 7h45, heure locale, dans l'usine Accurate Energetic Systems, située près de Bucksnort, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Nashville, dans une zone rurale et boisée à la frontière des comtés de Humphreys et Hickman.

Le shérif du comté de Humphreys, Chris Davis, a évoqué une « explosion destructrice » ayant soufflé un bâtiment entier de l'installation.

« Nous avons plusieurs personnes portées disparues et nous pouvons confirmer qu'il y a plusieurs décès », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, citée par CNN. Les secours ont rapidement bouclé

le secteur, redoutant de nouvelles détonations secondaires.

Une usine spécialisée dans les explosifs militaires

Fondée en 1980, Accurate Energetic Systems fabrique des explosifs destinés à l'armée américaine, à l'aéronautique et à la démolition commerciale. Sur son site Internet, l'entreprise se présente comme spécialisée dans la conception et la manipulation de « produits énergétiques à haute puissance ». Le bureau du shérif de Hickman a confirmé sur Facebook que des équipes d'urgence étaient déployées sur place et a exhorté la population à éviter la zone.

Des images diffusées par les télévisions américaines montrent un bâtiment entièrement détruit, des véhicules calcinés et un brasier encore actif. Selon les médias américains, plusieurs habitants des environs ont ressenti le souffle de la déflagration jusque dans leurs maisons.

Une enquête est en cours

Les autorités locales n'ont pas encore précisé la cause de l'explosion mais elle ont annoncé que 19 personnes étaient portées disparues.

Accurate Energetic Systems n'a, pour l'heure, pas répondu aux sollicitations des médias.

Cette marque de voitures accepte la « fausse monnaie » Monopoly

Plutôt que simplement accorder des ristournes en concessions, un constructeur américain en difficulté a lancé une campagne marketing amusante

APRÈS quelques années de croissance fulgurante, une marque américaine se trouve aujourd'hui en stagnation, voire même en régression. Non, on ne parle pas de Tesla, dont la réputation a été écornée par les sorties politico-médiatiques d'Elon Musk.

Nous parlons de Jeep, qui a soudainement voulu viser une clientèle premium avec des modèles « full size » (Grand Cherokee et Wagoneer) à prix premium, mais sans le raffinement qui devrait aller de pair avec

ces prétentions. La marque a ainsi égaré son public cible, et les ventes en souffrent durement. La solution ? Réduire les prix, et le faire savoir.

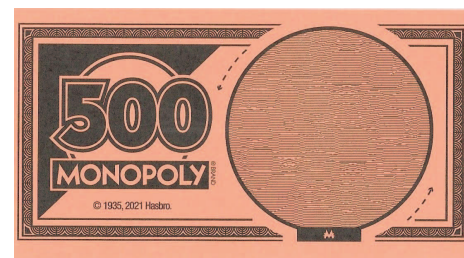
Monopoly Money

Il serait bien trop simple – et trop banal – d'acheter des espaces publicitaires pour communiquer sur des réductions de prix. Chez Jeep, on a eu une idée bien plus sympa : s'associer avec l'éditeur du jeu Monopoly et lancer une opération com-

merciale inédite. Il suffit de venir en concession avec 500\$ de Monopoly pour voir le prix du véhicule réduit d'autant. Mais pas la peine de se présenter avec une valise pleine de ces billets fictifs, puisque 500 \$ est le maximum accepté.

L'offre est-elle généreuse ?

Disons que c'est mieux que rien, et l'idée de payer une voiture en billets Monopoly est plutôt amusante. Reste à voir si cela



permettra à Jeep d'écouler son énorme stock de Grand Cherokee invendus.

États-Unis : Nissan rappelle 19.000 voitures électriques supplémentaires à cause d'un risque d'incendie

DANGER • Nissan a de nouveau rappelé des milliers de voitures électriques Leaf aux États-Unis en raison d'un risque d'incendie lié à une surchauffe de la batterie lors de la recharge rapide. Un souci qui perdure. Aux États-Unis, Nissan a été contraint de procéder à un nouveau rappel de sa voiture électrique Leaf en raison d'un risque d'incendie de la batterie haute tension, rapporte Presse-Citron. Au total,



près de 43.000 véhicules sont désormais concernés. Le problème survient durant la recharge rapide de niveau 3. Un défaut peut provoquer un dépôt excessif de lithium dans les cellules de la batterie et une montée en température trop rapide pendant la charge. Cela peut entraîner une

surchauffe excessive de la batterie, causant potentiellement de la fumée, de la chaleur et dans le pire des cas un incendie, selon l'agence américaine de sécurité routière (NHTSA).

Plusieurs vagues de rappel

Les véhicules concernés par ce rappel ont été produits entre 2019 et 2022. Un premier rappel avait été lancé fin 2024 et concernait 23.887 véhicules fabriqués de 2019 à 2020, rappelle Presse-Citron. Ce second rappel concerne 19.077 véhicules produits entre juin 2021 et mai 2023. Les véhicules concernés sont ceux qui possèdent un port de charge rapide CHAdeMO : 1 % d'entre eux possède ce défaut, selon

Nissan. Problème supplémentaire : Nissan n'a aucune solution matérielle à proposer à ses clients. Le constructeur japonais demande simplement aux automobilistes de privilégier la recharge lente à domicile ou sur des bornes standard. Le correctif sera uniquement logiciel : il consistera à limiter les conditions de recharge rapide pour contourner le problème et réduire le risque de surchauffe. Le fameux correctif, initialement prévu pour novembre 2024 puis repoussé au printemps 2025, ne sera finalement disponible que le 24 octobre prochain. Une solution déjà décevante pour les propriétaires, qui s'attendaient plutôt à un changement de la batterie défectueuse.

Le réveil d'une ancienne faille pourrait provoquer un immense séisme au Canada



Longtemps considérée comme endormie depuis 40 millions d'années, la faille de Tintina pourrait en réalité accumuler de la tension depuis au moins 12 000 ans. Et donc provoquer prochainement un puissant tremblement de terre au Canada.

A lors que la péninsule russe du Kamtchatka vient de connaître l'un des plus puissants séismes jamais enregistrés, c'est désormais le Canada qui est en alerte rouge. Comme l'explique un article du site Science Alert, un groupe de chercheurs de l'Université de Victoria et de l'Université de l'Alberta vient en effet de tirer la sonnette d'alarme quant à l'activité possible de la faille de Tintina.

Une faille pas tout à fait endormie
Longue d'environ 1000 kilomètres, cette faille traverse le nord du Canada en passant par le territoire du Yukon, avant de terminer sa course en Alaska. Mais sur-

tout, elle était considérée comme endormie depuis 40 millions d'années et donc sans le moindre risque pour les vies humaines, certes peu nombreuses, de ces régions reculées d'Amérique du Nord. De nouvelles études viennent pourtant de révéler que ces conclusions n'ont peut-être rien de définitif.

Réalisées grâce à une combinaison d'images satellites haute résolution et de la technologie LIDAR (pour laser imaging detection and ranging, soit en français détection et estimation de la distance par la lumière), qui mesure la réflexion de la lumière pour évaluer la topographie du terrain, elles ont révélé que deux séries de séismes ont provoqué des déplacements

significatifs des sols : la première remonte à 2,6 millions d'années et la seconde à 132 000 ans. Mais ce qui inquiète les scientifiques est qu'il n'y ait vraisemblablement eu aucun séisme important depuis 12 000 ans.

La pression monte

En effet, puisque la faille accumule "une pression à un rythme de 0,2 à 0,8 millimètre par an", cela pourrait annoncer un gigantesque tremblement de terre à très brève échéance, même du point de vue des êtres humains.

"La faille de Tintina représente donc un risque sismique important, auparavant non reconnu, pour la région", écrivent les

scientifiques dans leur publication au sein de la revue spécialisée Geophysical Research Letters. Et d'ajouter : "Si 12 000 ans ou plus se sont écoulés depuis le dernier grand séisme, la faille pourrait en être à un stade avancé d'accumulation de contraintes". Bien que la région soit très faiblement peuplée, les chercheurs insistent pour que de nouvelles études soient effectuées. En effet, les immenses forêts canadiennes pourraient cacher des indices géologiques longtemps ignorés.

"D'autres recherches paléosismiques sont nécessaires pour déterminer les intervalles de récurrence entre les anciens séismes, et si les taux de glissement ont évolué au fil du temps en raison de changements dans le régime tectonique ou de l'ajustement isostatique glaciaire", concluent les géologues.

Fumées, déchets et arythmie: de nouvelles saisons font leur apparition sur Terre

EXIT le célèbre quadriptyque printemps, été, automne, hiver. Selon les chercheurs, de nouvelles saisons font leur apparition et elles sont bien moins charmantes que leurs devancières.

Bien qu'elles varient en longueur et en intensité selon les zones géographiques, les saisons existent partout sur la planète et dans toutes les cultures du monde. Sans surprise, elles y symbolisent le cycle naturel de la vie et de la mort, un éternel recommencement des choses et la dimension cyclique des comportements des êtres vivants. Mieux encore, elles servent de repères temporels pour les sociétés qui en célèbrent presque toutes le début et la fin. Pourtant, selon une récen-

te étude, des saisons apparaissent et d'autres disparaissent.

Des saisons tellement humaines

Initialement publiés dans la version anglophone de The Conversation et relayés sur le site Live Science, ces travaux identifient deux phénomènes différents : l'apparition de nouvelles saisons créées par l'influence humaine d'une part et la modification, voire la disparition, de saisons d'autre part.

Les nouvelles saisons, qualifiées par les scientifiques d'anthropogéniques (créées par les humains), regroupent les phénomènes récurrents liés aux activités humaines, comme la "haze season", la saison de la brume. Un nom poétique qui désigne pourtant les moments où le ciel de certaines régions est envahi par les fumées des incendies déclenchés pour défricher les forêts et permettre aux agri-

culteurs de cultiver la terre. Il existe également la "saison des déchets" qui désigne le moment de l'année où les plastiques viennent se déposer sur les côtes balinaises.

Syncopées et arythmiques

Parallèlement à ce phénomène, certaines saisons déjà identifiées, comme celle de la reproduction de certains oiseaux marins du nord de l'Angleterre, disparaissent purement et simplement. D'autres sont simplement "syncopées", c'est-à-dire que les phénomènes qu'elles incluent sont renforcés ou au contraire atténués : les étés sont plus chauds, les hivers sont plus doux et les phénomènes climatiques extrêmes sont plus fréquents et plus aigus.

Ces évolutions ont bien évidemment des conséquences dramatiques sur la faune et la flore. Comme l'expliquent les cher-

cheurs, les phénomènes saisonniers que sont la chute des feuilles, l'arrivée d'animaux migrants dans certaines régions ou encore l'hibernation de certaines espèces deviennent alors imprévisibles. Tant et si bien qu'ils ont également forgé le concept de saisons arythmiques, en référence aux dérèglements du rythme cardiaque.

Des conséquences pour les humains

"Les schémas saisonniers changeants désynchronisent les cycles de vie interdépendants des plantes et des animaux, et perturbent les communautés qui en dépendent économiquement, socialement et culturellement", expliquent Felicia Liu, maîtresse de conférence en développement à l'université de York, et Thomas Smith, professeur associé en géographie environnementale à la London School of Economics and Political Science.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

LE JEUNE INDÉPENDANT
Céréales, la facture toujours salée
RIEN À PERDRE...
TOUT À GAGNER...
EN OPTANT
POUR VOTRE
JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

L'hépatomégalie se caractérise par une augmentation du volume du foie. Parmi les causes : un cancer, une cirrhose, un excès de fer... mais pas que ! Quels symptômes ? Douleur ? Fatigue ? Peut-on guérir ?

BIEN-ÊTRE

L'hépatomégalie correspond à l'augmentation du volume du foie. Concrètement, le foie est trop gros. Elle peut révéler différentes maladies du foie. Quelles sont les causes ? Les symptômes à ne pas négliger ? Une fatigue ? Un foie douloureux ? Est-ce grave ? Quelles sont les conséquences d'avoir un foie trop gros ? Quel traitement ?

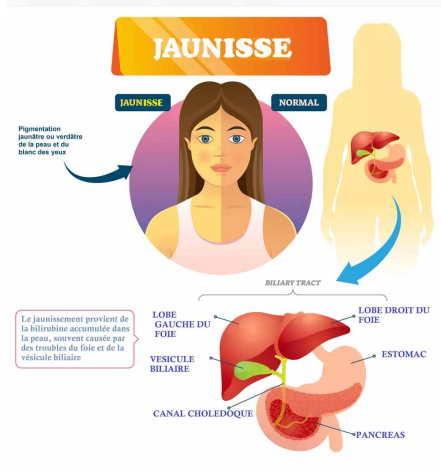
Définition : qu'appelle-t-on une hépatomégalie ?

Le foie est le plus gros des organes. Il est situé juste sous le diaphragme, une proximité qui permet, lorsqu'il grossit, de le détecter au toucher par une simple palpation. L'hépatomégalie peut concerner le foie entier ou un seul des quatre lobes de l'organe. Tout dépend de la maladie sous-jacente.

Causes : pourquoi le foie augmente de volume ?

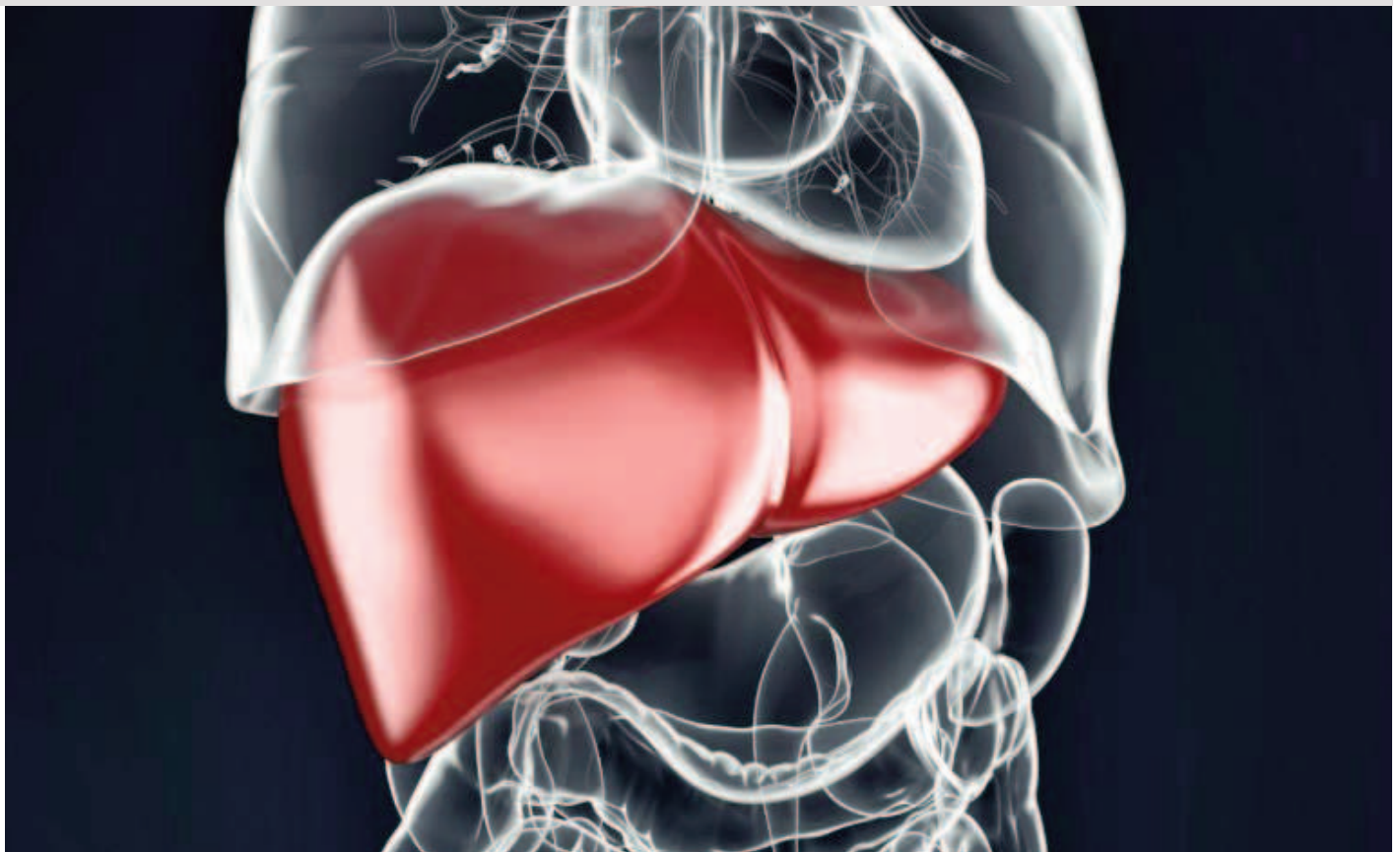
Les responsables de cette augmentation peuvent être d'origines variées : la consommation excessive d'alcool ou de graisse car cette surcharge qui peut conduire à une stéatose aussi appelée "foie gras", un cancer du foie,

Quelle est la cause d'une jaunisse (ictère) ?



LA JAUNISSE (ou l'ictère) est une coloration de la peau et du blanc des yeux en jaune. C'est souvent le signe d'une maladie du foie. Quelles autres causes ? Chez l'adulte ? Le bébé ?

Une jaunisse (aussi appelé ictère) se définit par un blanc des yeux qui devient jaune et une peau jaunâtre. Elle traduit une quantité trop importante de bilirubine (pigment de couleur jaune, issu de la dégradation de l'hémoglobine) dans le sang, signe d'une maladie du foie comme une cirrhose ou une hépatite par exemple. Si vous avez le blanc de l'œil écriu ou jaune, ou un teint légèrement jaunâtre, il est urgent de faire un dosage sanguin de la bilirubine. Une bilirubine élevée peut traduire un dysfonctionnement du foie. Quelle est la cause d'une jaunisse ? Quels sont les symptômes évocateurs ? Chez l'adulte ? Le bébé ?



Comment soigner une hépatomégalie (foie) ?

une cirrhose, une insuffisance cardiaque, l'hémochromatose (excès de fer), une hépatite ou lors d'une infection parasitaire, comme la bilharziose. Quels sont les symptômes d'une hépatomégalie ?

Dans la majorité des cas, l'hépatomégalie est asymptomatique. Mais parfois, elle peut s'accompagner d'une gêne localisée au niveau de l'organe, d'une perte d'appétit, d'une grande fatigue ainsi que des nausées et vomissements.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une hépatomégalie ?

Quand s'inquiéter ? Comment la soigner rapidement ? Explications de nos experts du foie.

Définition : qu'appelle-t-on une jaunisse ?

"L'ictère ou la jaunisse est une coloration jaune des muqueuses, de la peau et de la conjonctive (blanc de l'œil)", explique d'emblée le Pr Victor de Lédin ghen, hépatologue au CHU de Bordeaux. "Lors d'un problème au foie : le foie se rétrécit et ne fonctionne plus normalement, c'est ce qu'on appelle l'insuffisance hépatique.

Et lorsqu'il fonctionne à moins de 50% de sa capacité, il n'est plus capable d'éliminer toute la bilirubine (pigment jaune qui se trouve dans la bile) qui finit par s'accumuler dans le sang, d'où cette coloration des yeux et de la peau", complète le Pr Patrick Marcellin, hépatologue.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez l'adulte ?

Chez l'adulte, plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une jaunisse :

- Une maladie du foie : une hépatite (parfois hépatite médicamenteuse ou alcoolique), une cirrhose du foie
- La présence de calculs biliaires
- Une tumeur au foie ou au pancréas (ictère à bilirubine conjuguée)
- Un blocage de l'écoulement de la bile (obstruction du canal biliaire...)
- La maladie de Gilbert, "qui n'est en réalité pas une maladie mais une anomalie enzymatique.

Bilirubine totale, libre, conjuguée :

En l'absence de symptômes évocateurs, c'est très souvent lors d'un examen de routine chez votre médecin, lors de la palpation, que l'hépatomégalie sera détectée.

"Une analyse de sang permettra de vérifier le bon fonctionnement du foie et une échographie permettra de confirmer le diagnostic" précise le Dr. Mory, gastro-entérologue à Paris.

Quel traitement pour soigner une hépatomégalie ?

Celui-ci sera adapté à la maladie responsable de l'augmentation du volume du foie. Si l'hygiène de vie est en cause,

l'arrêt de l'alcool en cas de cirrhose et d'aliments gras en cas de stéatose.

Les saignées constituent le traitement de référence pour diminuer le taux de fer en cas d'hémochromatose. En cas de cancer, une ablation du foie pourra être envisagé.

Peut-on mourir d'une hépatomégalie ?

"Non, assure le Dr. Mory, même s'il grossit beaucoup, le foie ne pourra jamais éclater.

En revanche, l'hépatomégalie est un signe clinique. C'est la cause de cette affection qui peut, dans certains cas, engager le pronostic vital."

basse, élevée, pourquoi ?

La bilirubine est un produit de la destruction de l'hémoglobine et est présente en faible quantité dans le sang. C'est le pigment jaune qui donne la couleur à l'urine. Quelles sont les normes ? Pourquoi est-elle basse ou élevée ? Décryptage des résultats d'analyses possibles.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez le bébé ?

"Les nouveau-nés peuvent également être atteints d'ictère dans les premières semaines de leur vie. C'est absolument banal, sans danger, et ça guérit tout seul, éventuellement en les mettant sous des rayons UV, explique le Pr de Lédin ghen. De manière absolument exceptionnelle, l'ictère peut être liée à une maladie génétique". L'ictère cholestatique est une forme de jaunisse du nouveau-né : le foie n'est pas alors assez mature pour éliminer la bilirubine d'où son passage dans le sang et un taux anormalement élevé.

Bébé a la jaunisse : que faire ?

La jaunisse ou "ictère néo-natal" est une maladie fréquente qui touche, en moyenne, un nouveau-né sur trois. Le plus souvent, elle apparaît dans les 24 heures à 48 heures après la naissance.

Quels sont les symptômes d'une jaunisse ?

Lors d'une jaunisse, on peut observer : une coloration jaune (signe principal d'une jaunisse) peut toucher la peau, les muqueuses (les parois tapissant la partie interne de certains organes) buccales ou génitales et la conjonctive, qui

correspond au blanc de l'œil (ictère conjonctival). Cette dernière localisation est souvent la première à apparaître, voire la seule franchement visible, notamment chez les individus à peau sombre.

la fatigue et des démangeaisons un mauvais goût dans la bouche qui mène à un dégoût des aliments de la fièvre peut être présente des douleurs abdominales sont possibles

Est-ce grave ? Mortel ?

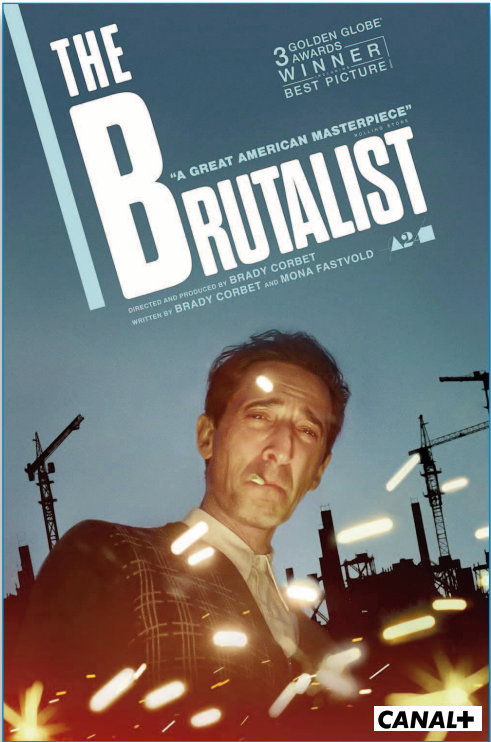
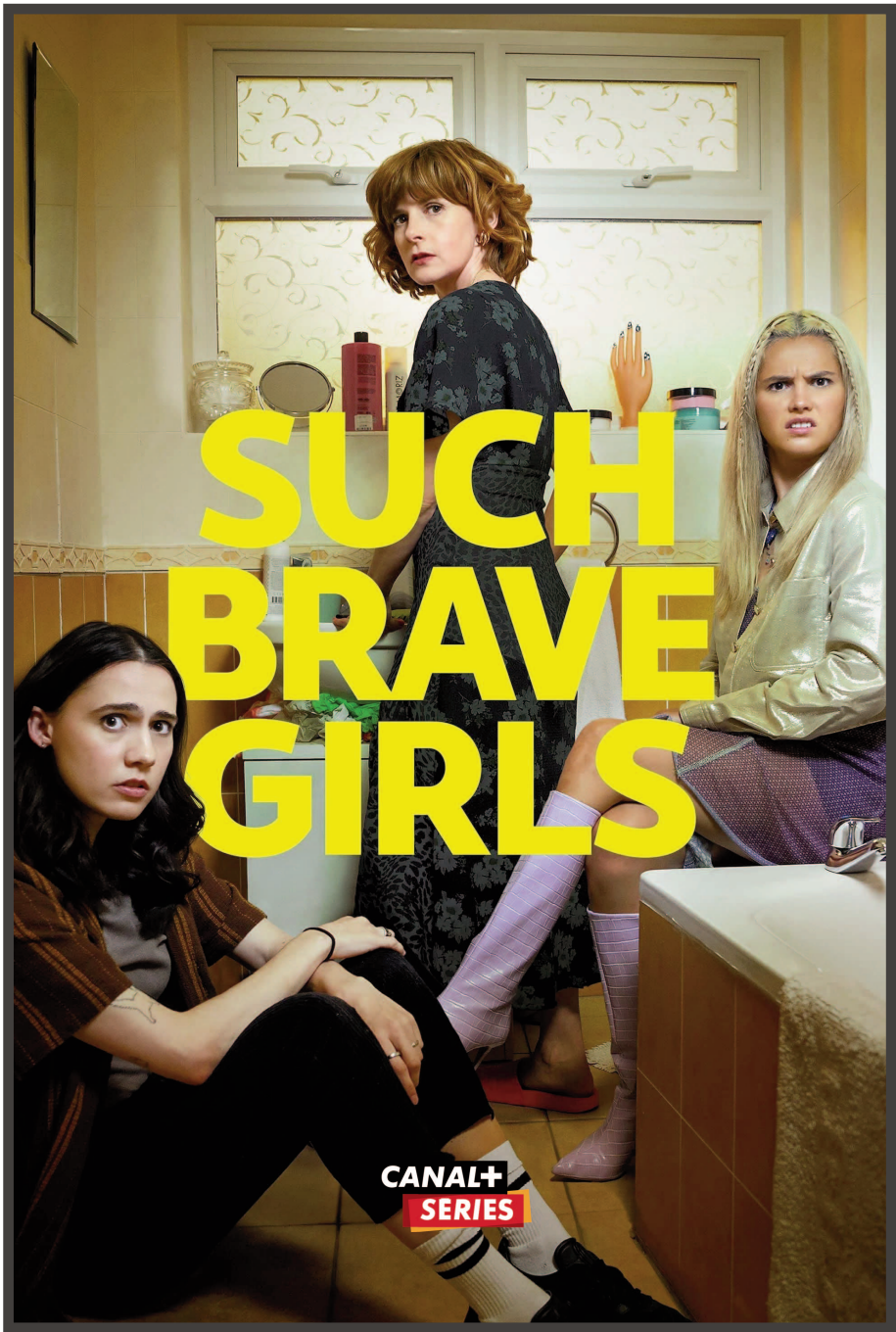
La jaunisse est impressionnante mais dans la plupart des cas, la jaunisse n'est pas grave si elle est prise en charge correctement. Parmi les (rares) complications liées à un taux de bilirubine très élevé, il y a :

Les convulsions
Une surdité
Une infirmité motrice du cerveau
Un retard de développement...

Traitement : comment soigner une jaunisse ?

► L'ictère du nouveau né peut être traité par la photothérapie. Le bébé, nu et les yeux protégés par des lunettes, est placé dans une couveuse spéciale, sous des tubes à fluorescence compacte émettant une lumière bleue.

► Chez l'adulte, le traitement de l'ictère consiste à traiter sa cause. "S'il y a obstacle à l'écoulement de la bile, il faudra lever celui-ci, et si c'est une maladie du foie, il faudra s'attacher à l'identifier et à la traiter. Tant qu'on n'a pas traité la cause, l'ictère ne pourra pas disparaître".



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière Etats-Unis - 2022 S.W.A.T.	TF1
21h00	Découvertes - France 2025 Rendez-vous en terre inconnue	2
21h00	Divertissement La France a un incroyable talent	6
21h00	Drame - Etats-Unis 2024 The Brutalist	CANAL+
20h50	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h50	Thriller Etats-Unis - 1972 Le Parrain	CINE + FRISSEUR
21h00	Drame France 2008 Le garçon au pyjama rayé	6ter
21h00	Série dramatique - Etats-Unis 2025 The Handmaid's Tale	CINE + PREMIER
21h00	Championnat national des provinces néo-zélandaises	CANAL+ SPORT
21h00	Thriller - Etats-Unis 2025 Companion	CINE CINEMA
20h50	Film d'aventures France - 1994 La fille de d'Artagnan	CANAL+ family
21h00	Humour France Florence Foresti	TMC



Série de suspense (Etats-Unis - 2024)
Saison 4 - Épisode 1/2

Dexter : Les Origines

le célèbre expert en analyses sanguines et tueur en série à ses heures, se lance dans une quête de vengeance après la tragique mort du fils du juge Powell. Son objectif : éliminer Mad Dog, un redoutable tueur à gages. Cependant, la mission ne se déroule pas comme prévu, entraînant Dexter dans une spirale de complications inattendues. Pendant ce temps, Harry Morgan (James Martinez), le mentor de Dexter, est furieux d'apprendre que son fils a mis sa vie en danger de manière inconsidérée. Parallèlement, Tanya (Christina Milian), une amie proche de Dexter, est dévastée après avoir perdu une somme considérable aux courses de chevaux.

22h41
Série humoristique (Grande-Bretagne - 2023)
Saison 1 - Épisode 1/2

Such Brave Girls

Deb, une mère célibataire, se débat pour maintenir l'équilibre de sa famille alors qu'elle élève ses deux filles adolescentes, Josie et Billie. La vie quotidienne est assombrie par la dépression chronique de Josie, qui lutte pour trouver sa place dans un monde qui lui semble souvent hostile.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:02	12:15	15:26	17:54	19:17	05:07	12:19	15:31	17:59	19:22	05:21	12:34	15:45	18:13	19:36	05:13	12:25	15:40	18:07	19:26	05:28	12:41	15:52	18:20	19:43	05:33	12:45	15:57	18:25	19:47	05:36	12:49	16:00	18:28	19:51

LE JEUNE

N° 8314 — MARDI 14 OCTOBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	28°	20°
Oran	24°	19°
Constantine	28°	14°
Ouargla	32°	18°

SANTÉ MENTALE

Le grand virage vers la proximité

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, placée sous le slogan «Promouvoir la santé mentale», le ministre de la Santé, Mohamed Esseddik Aït Messaoudène, a affirmé, hier, que la santé mentale constitue «un droit fondamental» et un pilier de la santé publique, tout en soulignant l'engagement de son département à renforcer les structures et les actions de prévention.



Le ministre de la Santé, Mohamed Esseddik Aït Messaoudène.

Dans son allocution d'ouverture, au niveau de l'Institut national de santé publique à El-Biar (Alger), Aït Messaoudène a affirmé que «la santé mentale est désormais un élément essentiel de la santé publique. Elle ne constitue plus un sujet secondaire, mais un droit fondamental du citoyen». Par ailleurs, il a indiqué que la tutelle a fait de la santé mentale une priorité nationale, à travers «des efforts soutenus» depuis l'indépendance, portant à la fois sur le développement des infrastructures sanitaires et sur la mise en place de réformes légales et organisationnelles. A cet égard, le ministre a préci-

sé que l'intérêt porté à la santé mentale s'inscrit dans une vision globale visant à améliorer la qualité de vie du citoyen, soulignant que le secteur de la santé continue de réaliser des avancées concrètes dans ce domaine. Le ministre a précisé que ces dernières années ont connu une hausse notable des hospitalisations, notamment des hospitalisations sous contrainte, ce qui a, selon ses propos termes, nécessité «l'ouverture de nouveaux établissements à travers plusieurs wilayas» ainsi que «la mise en place d'un cadre réglementaire et d'une sectorisation adaptés à la réalité actuelle». Evoquant les défis qui demeurent, il a mis en avant «la néces-

sité d'ouvrir encore de nouveaux établissements à travers les différentes wilayas du pays» et de réorganiser le secteur sanitaire afin de l'adapter aux évolutions actuelles et aux besoins réels des citoyens. Selon lui, l'Etat a consacré des ressources croissantes à la construction de 55 structures, dont 5 centres hospitaliers et 50 établissements de proximité, en plus des ressources humaines qui comptent désormais 1 200 médecins. S'agissant du phénomène de la consommation de drogues, notamment chez les enfants et les adolescents, le ministre a estimé que cela constitue «un grave danger pour l'équilibre psychique et mental de l'indivi-

du», entraînant, selon ses propos, de lourdes conséquences économiques et sociales, ainsi qu'un lien avec plusieurs maladies chroniques physiques, telles que les troubles cardiaques, l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque. A ce titre, il a appelé à «un renforcement des sanctions contre les trafiquants et les promoteurs de drogues». Dans ce contexte, le ministre de la Santé a réaffirmé que son département œuvre, en coordination avec d'autres secteurs tels que l'éducation et la solidarité nationale, à renforcer les programmes de prévention et de sensibilisation.

Khalil A.

SONELGAZ À BÉJAÏA

270 agressions de réseaux depuis le début de l'année

LES AGRESSIONS contre les réseaux de distribution de l'énergie électrique et gazière sont légion à Béjaïa. Sonelgaz, via sa direction de distribution de la wilaya Béjaïa, ne cesse de sensibiliser les citoyens et les entreprises afin de ne pas porter atteinte à ses réseaux pour ne pas priver ses clients de l'alimentation en ces énergies indispensables à la vie quotidienne. Le nombre d'agressions commis par erreur ou en raison de branchements illicites enregistrés par année et par mois illustre l'inquiétude de Sonelgaz qui le rappelle à chaque occasion afin que cela cesse ou, du moins, diminue. Dans un communiqué, Sonelgaz dresse son bilan et indique que «270 agressions ont été enregistrées sur les ouvrages gaziers à l'échelle de la wilaya depuis le début de l'année en cours». Et de préciser : «Une moyenne mensuelle de 33 actes d'agression a été enregistrée durant la période allant du mois de janvier jusqu'au mois d'août de l'année en cours.»

Les auteurs du communiqué soulignent ensuite que «ce phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur et continue de fragiliser les ouvrages de distribution de gaz naturel à travers la wilaya de Béjaïa». Et d'ajouter : «En dépit de toutes les campagnes de sensibilisation lancées par nos services, nous continuons à enregistrer des atteintes sur nos réseaux». Les causes de ces agressions sont diverses. Elles sont dues parfois aux travaux engagés par des tiers et des intervenants sur la voie publique. Il s'agit du «principal facteur» provoquant la rupture ou la perturbation de la fourniture en énergie gazière et électrique à notre clientèle, composée d'industriels, de commerces de ménage, d'écoles, entre autres. «Ces actes commis par mégarde dans la plupart des cas perturbent amplement la fourniture en énergie et affectent la qualité et la continuité de service», souligne encore la direction de distribution de Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa. Et pour preuve, ces actes

qui sont commis souvent, accidentellement, ont généré des désagréments à près de «2000 clients». Ajouter à cela, «l'incidence financière» et «la durée» d'intervention consacrée à «la réparation» des ouvrages, par les agents. En plus de son «impact négatif sur la qualité de service», ce phénomène représente aussi un danger sur la sécurité des biens et des citoyens. «Le risque d'incendie et d'explosion est omniprésent tant que les intervenants ne respectent pas les consignes de prévention et de sécurité nécessaires», avertit la même source qui propose son assistance et une orientation pour les intervenants autorisés à opérer sur la voie publique, afin d'éviter des accidents et des ruptures inutiles de canalisation, donc la fourniture d'énergie. Elle estime, par ailleurs, qu'une coordination et une implication des différents services est plus qu'indispensable afin d'éviter les dangers qui pourraient en découler.

N. Bensalem

INCENDIES DE FORÊT

Plus de 800 foyers recensés depuis janvier

LA DIRECTION générale des forêts (DGF) a annoncé hier avoir enregistré 811 foyers d'incendies à travers 32 wilayas depuis le début de l'année 2025, mettant en lumière l'ampleur croissante du défi que représente la préservation des espaces forestiers en Algérie, dans un contexte de changement climatique. Selon le dernier bilan publié par la DGF, pas moins de 40 001,83 hectares de forêts, maquis et broussailles ont été ravagés par les flammes au cours des neuf derniers mois. Ces pertes, bien que limitées grâce à l'intervention rapide des unités de la Protection civile, ont affecté des zones écologiquement sensibles, menaçant la biodiversité locale et les équilibres naturels. Les wilayas les plus impactées se trouvent essentiellement dans le nord et le centre du pays, où les fortes chaleurs, la sécheresse prolongée et des vents violents ont facilité la propagation rapide des feux. Une combinaison de facteurs climatiques aggravée par un terrain souvent difficile d'accès. Mais au-delà des conditions météorologiques, l'origine humaine reste la principale cause des incendies : plus de 90 % des départs de feu sont dus à des imprudences, des négligences ou des actes volontaires. Un constat récurrent qui pousse les autorités à renforcer les campagnes de sensibilisation et à accentuer la surveillance, notamment pendant la saison estivale. Face à l'urgence de la situation, la DGF annonce le lancement de programmes de reboisement et de restauration écologique dès l'automne, dans l'objectif de compenser les pertes subies et de préserver le couvert forestier national. Avec un patrimoine estimé à plus de 4 millions d'hectares de forêts, l'Algérie s'efforce de trouver un équilibre entre développement économique et impératifs environnementaux. La lutte contre les incendies s'inscrit désormais dans une démarche plus large de protection du climat et de préservation des ressources naturelles, à l'heure où le pays est de plus en plus exposé aux effets du dérèglement climatique.

S. N.

GARE MARITIME DE BÉJAÏA

4 500 paquets de cigarettes saisis

LES SERVICES de douanes en poste à la gare maritime de Béjaïa ont mis en échec hier matin une tentative de contrebande. Ils ont découvert lors du contrôle effectué sur un véhicule d'un voyageur en partance à Marseille (France), 4500 paquets de cigarettes de marque Marlboro, soit une valeur de près de 200 millions de centimes en monnaie nationale. Les paquets de cigarettes ont été dissimulés par le voyageur dans diverses parties du véhicule. Le mis en cause a été arrêté par la police des frontières (PAF). Une a été ouverte à cet effet.

N. B.